

PROGRAMME D'ÉDUCATION SYNDICALE



2020-2021

*Saisir le moment pour
apprendre*

Coordination

Jean Binet

Traitement de texte

Manon Fournier, Marie-Claude Groulx et Nicole Leblanc

Correction de texte

Le service de l'éducation de la FTQ

Illustration

Marie-Ève Tremblay, Collagene.com



Mot du secrétaire général

Consœurs, confrères,

L'année 2020 s'est étrangement amorcée... C'est le moins qu'on puisse dire. Dès la mi-mars, tout le monde s'en souviendra, la pandémie du coronavirus a forcé la mise en pause d'une bonne partie de la planète.

L'arrêt quasi complet de l'activité économique mondiale a mis en évidence de nombreuses défaillances au sein de notre économie et mis en lumière la fragilité de nos sociétés dites avancées. Les pertes d'emploi massives ont démontré les déficiences de nos programmes de remplacement de revenu. Le manque de ressources matérielles et humaines a révélé la précarité de notre système de santé mis à mal par des années d'austérité. La nécessité pour les gouvernements de bonifier les salaires des travailleurs et travailleuses essentiels a démontré qu'une grande partie de la population vit avec un salaire nettement insuffisant.

Au moment d'écrire ces mots, le déconfinement est déjà bien avancé. Quels constats pouvons-nous en tirer? Quel chemin devons-nous prendre? La reprise des activités économiques est semée de doutes, mais offre une fenêtre d'opportunité pour définir de nouvelles stratégies de croissance et de développement qui permettront au Québec de relancer une économie plus juste et plus durable. Le mouvement syndical milite pour un dialogue social et appelle à la concertation des différents acteurs de la société afin que cette relance soit réfléchie, planifiée et gérée de manière socialement responsable dès maintenant.

Nous devons revendiquer que l'état investisse davantage dans les services publics et les programmes sociaux afin d'assurer un bien-être de qualité à la population. Nous devons mettre de l'avant le rôle central de l'État dans la coordination et la planification stratégique de la relance économique. À ce titre, la transition juste est l'avenue logique. Le Québec a l'occasion de tout mettre en place pour développer son autonomie dans des secteurs économiques stratégiques.

Encore cette année, l'éducation sera le moyen de mettre en évidence les différentes alternatives, d'en discuter, de se les approprier et de les déployer encore plus largement. La FTQ propose un programme de choix pour favoriser l'apprentissage et la prise de conscience des militants et militantes. Cette année tout particulièrement, le contexte que nous vivons teintera les échanges et sera l'occasion de réfléchir notre monde et les choix de société à proposer pour atteindre l'équité et la justice socioéconomique.

Saisissons le moment pour apprendre... et changer le monde!

Syndicalement,

Le secrétaire général,

Denis Bolduc

Table des matières

Mot du secrétaire général	3
L'organisation de l'éducation à la FTQ	6
Le rôle des conseillers et des conseillères	6
Le rôle des adjointes administratives	6
L'offre de formation de la FTQ	7
Information générale sur les sessions de formation	7
Les choix pédagogiques de la FTQ	10
1. Devenir formateur ou formatrice	11
Introduction à la santé et sécurité du travail	12
Le délégué syndical et la déléguée syndicale	12
Le délégué social et la déléguée sociale	12
Formation de formateurs – Filière retraite	13
2. Se perfectionner comme formateur ou formatrice	14
PEDAGOGIE	15
Séminaire sur le perfectionnement pédagogique	15
Séminaire sur l'accompagnement des formateurs et des formatrices (coaching)	15
Séminaire de perfectionnement pédagogique sur les enjeux socioéconomiques	15
PERFECTIONNEMENT SUR DES CONTENUS	16
VIE SYNDICALE ET ACTION POLITIQUE	16
Dossier de griefs	16
Négociation collective	16
Évaluer les forces et faiblesses de mon entreprise	16
Procédures d'assemblée	16
S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels	17
Organisation du travail	17
Leadership	17
Les droits parentaux	18
Communication et prise de parole dans nos syndicats	18
L'action politique : un outil d'action syndicale	18
L'utilisation des médias sociaux dans nos structures syndicales	18
SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL	19
Le travail syndical en prévention	19
Enquête d'accident	19
Réclamation à la CNESST	19
Contestation à la CNESST	20
Femmes et santé et sécurité du travail : mythes et défis syndicaux	20
Alerte aux décibels	20
Prévenir l'épuisement professionnel	21
Violence en milieu de travail : prévention et indemnisation	21
Violence en milieu de travail : prévention et indemnisation	21
RETRAITE	22
Perfectionnement annuel du réseau retraite	23
L'administration et la négociation de nos régimes de retraite et Introduction aux avantages sociaux	23

DÉLÉGUÉS SOCIAUX ET DÉLÉGUÉES SOCIALES	24
La prévention du suicide : l'action syndicale en milieu de travail	24
Les collectifs d'entraide	24
3. Se spécialiser dans nos fonctions syndicales	25
VIE SYNDICALE LOCALE	27
Comment dynamiser nos syndicats?	27
Évaluation des tâches 1	27
Relations avec les médias	27
Le rôle syndical dans les comités de francisation	28
La diversité culturelle dans un contexte syndical	28
SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL	29
Actions en prévention : ergonomie et contaminants	30
RETRAITE ET ASSURANCES COLLECTIVES	31
Séminaire annuel sur la retraite	31
Comprendre pour agir en assurances collectives	31
Le financement des régimes à prestations déterminées	32
Le placement des actifs d'un régime de retraite	32
Négocier le RRFS-FTQ	32
Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances	33
L'administration et la négociation de nos régimes de retraite	33
ANALYSE DE L'ENTREPRISE DANS UN CONTEXTE DE NÉGOCIATION	34
Analyse financière de mon entreprise	35
Le calcul des coûts dans le processus de négociation	35
La négociation collective et le contexte économique de l'entreprise	36
SYNDICALISME ET ENJEUX SOCIOÉCONOMIQUES	37
Le développement socioéconomique local et régional	38
DROIT DU TRAVAIL	39
Règles de preuve et de procédure	40
Plaideurs et plaideuses au TAT	40
Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs	41
4. Le Collège FTQ-Fonds	42
LES SESSIONS INTENSIVES DE RÉFLEXION ET D'APPROFONDISSEMENT	43
Conseillers et conseillères	43
Personnes élues	43
5. Autres activités de formation	44
Le camp de formation des jeunes	45
École des femmes	45
Séminaire sur la formation syndicale	45

L'organisation de l'éducation à la FTQ

L'éducation syndicale à la FTQ est réalisée à la fois par l'équipe du service de l'éducation de la FTQ et par les syndicats affiliés et les conseils régionaux FTQ dont les responsables de l'éducation sont membres du comité d'éducation de la FTQ, qui fait rapport de ses activités au Conseil général de la centrale.

L'équipe du service de l'éducation de la FTQ est composée de :

Directeur

Jean Binet
514 383-8012 jbinet@ftq.qc.ca

Conseillers et conseillères

Serge Beaulieu
514 383-8011 sbeaulieu@ftq.qc.ca

Isabelle Coulombe
514 383-8027 icoulombe@ftq.qc.ca

Michel Du Cap
514 383-8004 mducap@ftq.qc.ca

Stéphane Hudon
514 383-8017 shudon@ftq.qc.ca

Marie-Josée Naud
514 383-8035 mjnaud@ftq.qc.ca

Myriam Zaidi
514 383-8015 mzaidi@ftq.qc.ca

Adjointes administratives

Manon Fournier
514 383-8039 mfournier@ftq.qc.ca

Marie-Claude Groulx
514 383-8041 mcgroulx@ftq.qc.ca

Nicole Leblanc
514 383-8000 nleblanc@ftq.qc.ca

Le rôle des conseillers et des conseillères

Les conseillères et les conseillers du service sont responsables des activités et du travail liés à une ou plusieurs thématiques de formation. Leur mandat est notamment de :

- ✗ Développer et rédiger les contenus des formations offertes;
- ✗ Former les formateurs et les formatrices des syndicats affiliés;
- ✗ Développer et réaliser le perfectionnement pédagogique et le perfectionnement sur les cours de base;
- ✗ Animer et coordonner des comités techniques;
- ✗ Développer et offrir les formations spécialisées;
- ✗ Développer et animer les activités du Collège FTQ-Fonds;
- ✗ Soutenir le travail et animer des comités permanents FTQ.

Le rôle des adjointes administratives

Les adjointes administratives travaillent de concert avec les conseillères et les conseillers à l'organisation et à la réalisation des activités de formation. Leur mandat est notamment de :

- ✗ Concevoir le visuel et mettre en forme les documents de formation et ce qui les accompagne;
- ✗ Organiser la logistique des sessions de formation et des autres activités du service;
- ✗ Gérer les inscriptions et assurer le suivi auprès des participantes et participants qui s'y inscrivent;
- ✗ Faire le suivi des inscriptions auprès des conseillères et conseillers qui donnent ces formations ainsi que des syndicats affiliés;
- ✗ Répondre aux demandes des syndicats affiliés;
- ✗ Faire le suivi des commandes de matériel de formation et des productions disponibles au service de l'éducation (documents, vidéos, etc.);
- ✗ Assurer le soutien technique des comités dont les activités relèvent du service.

Plusieurs services collaborent avec l'équipe de l'éducation, dont le service de la francisation pour la formation qui relève de sa responsabilité, le service des communications pour la formation liée aux médias, le service de la recherche pour la production de plusieurs dossiers, etc.

L'équipe du Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ est aussi associée au service pour certaines formations sur l'analyse d'une entreprise et pour le dossier du développement économique local et régional.

L'offre de formation de la FTQ

L'offre de formation de la FTQ couvre cinq grands volets où nous retrouvons différentes formations liées à nos pratiques syndicales d'intervention :

- 1) Devenir formateur ou formatrice
- 2) Se perfectionner comme formateur ou formatrice
- 3) Se spécialiser dans nos fonctions syndicales
- 4) Le Collège FTQ-Fonds
- 5) Autres activités de formation

Les formations offertes et l'information les concernant sont présentées sous chacun de ces cinq volets. On y retrouve d'abord les formations qui sont déjà prévues durant la prochaine année, soit de septembre 2020 à la fin de juin 2021. Puis, on y présente les formations qui sont disponibles sur demande.

Formations sur demande et formations sur mesure

Comme les besoins varient d'une année à l'autre, selon les priorités des syndicats ou des conseils régionaux de la FTQ, il est impossible de prévoir des dates pour toutes les formations développées par la FTQ. Plusieurs formations identifiées dans le programme sont toutefois disponibles sur demande d'un ou de plusieurs syndicats affiliés ou encore d'un conseil régional. La demande peut être faite à la direction du service ou à la personne identifiée comme responsable de la formation. Pour répondre à des besoins particuliers des syndicats, il est aussi possible d'obtenir une formation sur mesure adaptée aux besoins exprimés. Il est important de noter que ce service n'est pas disponible pour une demande provenant d'un syndicat local. Pour l'obtenir, il faut en faire la demande auprès du ou de la responsable à l'éducation du syndicat affilié.

Information générale sur les sessions de formation

L'information qui suit concerne la majorité des sessions de formation. Des conditions ou des exigences particulières peuvent être indiquées pour certaines formations. De plus, plusieurs formations bénéficient d'un soutien financier ou n'occasionnent aucuns frais, ce qui est précisé dans la section sur les coûts de formation.

Le coût des sessions

Les frais d'inscription financent la documentation nécessaire pour suivre la session et, s'il y a lieu, le coût des frais d'hébergement et de repas, principalement lorsque les formations se donnent en résidence.

L'horaire

Certains cours débutent en soirée ou en après-midi, d'autres, le matin. Lorsque le cours débute le matin, il est possible de se rendre à l'hôtel où se tient la session la veille du cours aux frais du syndicat ou du conseil régional qui inscrit le participant ou la participante. Dans ce cas, il faut l'indiquer sur la fiche d'inscription.

Les sessions en résidence comportent du travail en soirée. Les participants et les participantes doivent donc être disponibles entre 19 h et 22 h.

La taille des groupes

Sauf pour les séminaires et colloques qui ont une capacité d'accueil élargie, le nombre de places pour les sessions spécialisées est limité à 20 personnes, et parfois moins, selon la complexité de la formation. Les sessions de formation de formateurs et de formatrices peuvent accueillir 16 personnes et les sessions de perfectionnement de formateurs et de formatrices, 20 personnes.

Aide financière pour les cours en SST

La FTQ reçoit une subvention de la CNESST pour la formation syndicale en santé et sécurité du travail, qu'elle redistribue équitablement à tous ses affiliés sous forme d'aide financière directe. Chaque syndicat ou conseil régional se voit octroyer une enveloppe qu'il peut utiliser pour organiser les cours de base de la FTQ, ses propres cours ou une formation « sur mesure ». Dans ces derniers cas, il doit d'abord déposer l'ensemble de la documentation auprès du service de l'éducation de la FTQ, qui se chargera de faire reconnaître le contenu du cours par la CNESST.

Soutien du Fonds de solidarité de la FTQ

Par le biais de ses programmes de formation économique et financière, le Fonds de solidarité FTQ contribue, en conformité avec sa mission, à favoriser la formation des travailleuses et travailleurs dans le domaine de l'économie, ce qui leur permet d'accroître leur influence sur le développement économique du Québec. C'est dans le même esprit que le Fonds de solidarité FTQ est associé au service de l'éducation de la FTQ pour les formations qui s'inscrivent dans ses mandats.

En plus de sa collaboration à la réalisation de plusieurs formations, dont certaines données conjointement avec la FTQ, le Centre de formation économique du Fonds de solidarité supporte financièrement les formations à caractère économique offertes par la FTQ. Ces formations sont identifiées dans le programme par le logo du Fonds.

À noter que toutes nos formations et nos événements tiennent compte de l'avis de la Direction de la santé publique en matière d'hygiène et de sécurité dans le contexte de la pandémie. L'évolution de la situation peut modifier la programmation. Restez à l'affût!

À jour au 1^{er} novembre 2019

Les frais remboursés sont les suivants :

1. Cent pour cent (100 %) du salaire des formateurs et des formatrices

Le salaire des équipes de formation est remboursé exclusivement à la section locale, au syndicat ou au conseil. Les avantages sociaux peuvent être inclus dans le salaire.

Un formateur qui est permanent de la section locale de son syndicat ou de son conseil n'est pas admissible à ce remboursement.

2. Soixante-quinze pour cent (75 %) du salaire des participants et des participantes

Le salaire est remboursé uniquement à la section locale, au syndicat ou au conseil. Les avantages sociaux peuvent être inclus, excluant toutefois les majorations pour les heures supplémentaires. Le salaire doit correspondre à l'horaire normal de travail du participant, soit celui qu'il aurait reçu, s'il n'avait pas participé à la formation, moins les heures supplémentaires.

En cas de déplacement, la personne a droit à une ½ journée de salaire supplémentaire la veille et le lendemain de la formation, et ce, si son domicile est à plus de 250 km du lieu de la formation.

Également, si son domicile est à plus de 450 km, du lieu de la formation, la personne a droit à 1 journée de salaire supplémentaire la veille et le lendemain.

Un participant qui est un employé permanent de la section locale de son syndicat ou de son conseil et un dirigeant qui occupe un poste à temps plein ne sont pas admissibles à cette politique de remboursement.

3. Transport

Les déplacements sont indemnisés à raison de 0,50 \$ le kilomètre selon les barèmes du Fonds sur les distances routières. Les frais pour le transport en taxi, en train et en autobus sont remboursés sur présentation d'un reçu. Il est à noter que le Fonds encourage le covoiturage dans la mesure du possible.

Quant au transport en avion, le coût des billets est défrayé seulement lorsque le fait de prendre l'avion réduit les coûts totaux (hébergement, kilométrage, repas et salaire) et/ou si le représentant habite à plus de 600 km (aller). Il est à considérer que le billet doit alors être acheté suffisamment à l'avance, afin de bénéficier des tarifs les plus avantageux. Les frais suivants sont également indemnisés :

- ✘ Le kilométrage entre la résidence et l'aéroport;
- ✘ Les frais de transport entre l'aéroport et le lieu de l'activité (avec reçus);
- ✘ Les frais aéroportuaires (avec reçus).

Advenant le cas où le représentant utilise son automobile et ce, malgré les consignes précédentes, le Fonds remboursera le scénario le moins coûteux entre le fait de prendre l'avion ou l'automobile (temps de voyage et autres frais inclus).

4. Hébergement

Lorsque l'activité de formation se déroule à plus de 200 km aller-retour du lieu de résidence du représentant, les coûts de séjour à l'hôtel peuvent être remboursés sur présentation d'une facture, à l'exception des dépenses d'ordre personnel, à savoir les appels téléphoniques, le minibar, le nettoyage à sec, etc. La veille de la formation et durant son déplacement, le participant aura droit de réclamer son souper. De plus, si le représentant décide de séjourner dans un autre hôtel que celui suggéré, le Fonds rembourse alors jusqu'à concurrence du prix négocié avec l'hôtel proposé.

***La personne, qui ne peut se présenter à la formation et qu'une chambre lui a été réservée aura la responsabilité de l'annuler, sinon, les frais de la première nuit lui seront facturés.

5. Allocations de repas

Lorsqu'une activité oblige les représentants à prendre un repas à l'extérieur et lorsque ce repas n'est pas déjà fourni, ils peuvent réclamer un remboursement, sans pièce justificative, sous forme de per diem, de la façon suivante :

- ✘ Déjeuner (maximum de 14 \$);
- ✘ Dîner (maximum de 25 \$);
- ✘ Souper (maximum de 37 \$).

À la fin de la journée de formation, la personne qui habite à plus de 250 km du lieu de l'activité aura le droit de réclamer un souper supplémentaire durant le déplacement vers son domicile.

Pour toute question quant à l'interprétation de cette politique, veuillez communiquer avec le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ au : 514 383-8383 ou sans frais au 1 800 361-5017.

Note : L'usage du genre masculin inclut le féminin et n'a été utilisé que pour alléger le texte.

Les choix pédagogiques de la FTQ

Le Guide des méthodes pédagogiques utilisées par la FTQ présente les principes de base, les méthodes et les outils pédagogiques qui encadrent le travail de l'équipe de formation et qui sont au cœur des formations et des perfectionnements des formateurs et des formatrices formés par la FTQ.

Le projet éducatif de la FTQ s'appuie sur un principe directeur qu'on résume par l'expression « Partir du connu pour aller vers l'inconnu » qui est caractérisée, entre autres, par les éléments suivants :

- ✘ **Partir du groupe** : Cela signifie ne pas être au-dessus du groupe, reconnaître et mettre en valeur l'expérience de chacune des personnes; c'est faire confiance au groupe et à sa capacité de trouver ensemble des solutions pour améliorer leur sort;
- ✘ **Offrir une formation donnée par les pairs** : Nous privilégions l'utilisation de formateurs et de formatrices issus du milieu syndical afin que les contenus de formation et la façon de les diffuser soient liés aux réalités des milieux de travail et conformes aux orientations et aux valeurs du mouvement syndical;
- ✘ **Travailler en coanimation** : Ceci permet de mettre en valeur le travail d'équipe et la solidarité et de mieux répondre aux besoins et aux intérêts du groupe.

Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées et permettent la participation du groupe et la mise en valeur de son expérience. Si les connaissances nécessaires à nos pratiques syndicales sont essentielles, la façon de les transmettre, la formation pédagogique des nouveaux formateurs et des nouvelles formatrices, de même que leur perfectionnement sont au cœur du travail du service de l'éducation de la FTQ.

1. Devenir formateur ou formatrice

Les sessions de formation de formateurs et de formatrices visent à aider les militantes et les militants expérimentés à :

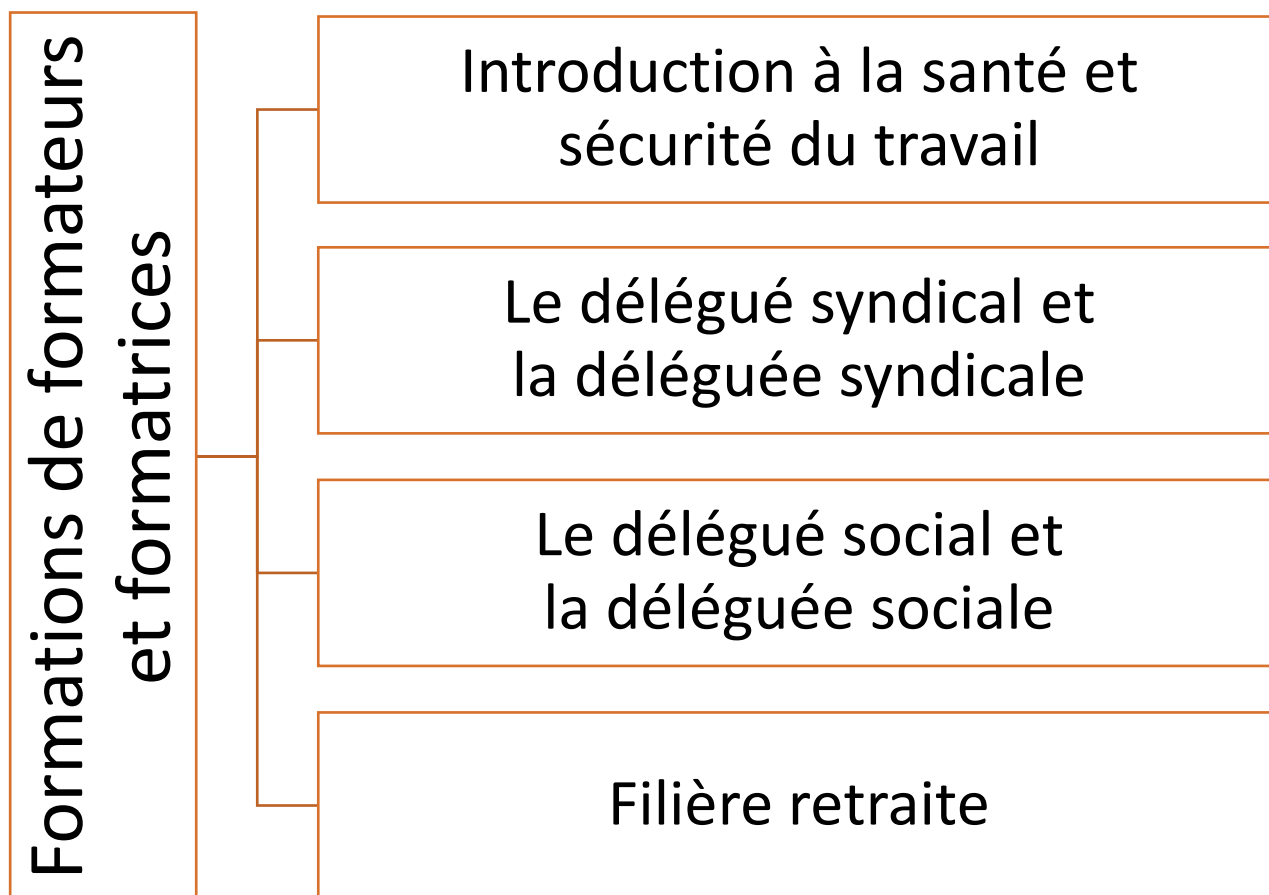
- ✗ Apprendre à donner de la formation;
- ✗ Se familiariser avec les méthodes actives de formation du Guide des méthodes pédagogiques de la FTQ;
- ✗ Réfléchir et à élargir leur conception de l'action syndicale.

Les participantes et les participants à ces formations sont choisis par les responsables à l'éducation de leur syndicat affilié ou de leur conseil régional FTQ.

Les sessions de formation sont de cinq jours et sont essentiellement pratiques. En équipe de deux, les participantes et les participants sont invités à se préparer ensemble et à donner une partie du cours devant le groupe. On analyse ensuite la pratique sur le plan de la ou des méthodes pédagogiques utilisées, de la qualité du contenu transmis et de l'intégration de leur engagement syndical dans leur pratique de formation.

Les principales techniques apprises sont : la discussion, l'atelier, le jeu de rôle, le complément théorique, l'exposé et le questionnement. On s'approprie également les conditions, les principes d'apprentissage chez les adultes et les caractéristiques de l'approche expérientielle de la FTQ.

Compte tenu de la diversité des fonctions et des responsabilités syndicales, quatre formations sont offertes sur les grands thèmes ci-dessous, les deux premières étant généralement la « porte d'entrée » des nouveaux formateurs et des nouvelles formatrices:



Introduction à la santé et sécurité du travail

Cette session vise à créer un réseau de formateurs et de formatrices aptes à dispenser le cours *Introduction à la santé et sécurité du travail* dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base *Introduction à la santé et sécurité du travail* a comme point de départ de mieux comprendre la perception de nos membres à l'égard de leur santé et de leur sécurité au travail. Ce cours est également une initiation à la santé et à la sécurité du travail.

En nous permettant d'en apprendre davantage sur notre milieu de travail et nos principaux droits dans ce domaine, le cours présente l'importance de l'action syndicale pour mieux prévenir les lésions professionnelles.

À partir des analyses de pratiques, les participants et les participantes seront en mesure de reconnaître les caractéristiques de l'approche pédagogique à la FTQ et d'en appliquer les différentes méthodes.

S'adresse aux personnes désignées par leur syndicat affilié ou leur conseil régional FTQ pour devenir formateur ou formatrice.

Exigence particulière : Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Introduction à la santé et sécurité du travail*

Responsables : Serge Beaulieu et Stéphane Hudon

Dates : 31 janvier (soirée) au 5 février 2021
En résidence

Coût : 1 400 \$

Le délégué syndical et la déléguée syndicale

Cette session vise à créer un réseau de formateurs et de formatrices aptes à donner le cours *Le délégué syndical et la déléguée syndicale* dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base, quant à lui, vise à faire connaître le rôle du délégué syndical et de la déléguée syndicale, souvent représenté comme la pierre angulaire de sa section locale. Comment défendre, informer et mobiliser nos membres dans un contexte de travail de plus en plus menacé ? C'est à cette question que ce cours veut répondre.

À partir des analyses de pratiques, les participants et les participantes seront en mesure de reconnaître les caractéristiques de l'approche pédagogique à la FTQ et d'en appliquer les différentes méthodes.

S'adresse aux personnes désignées par leur syndicat affilié ou leur conseil régional FTQ pour devenir formateur ou formatrice.

Exigence particulière : Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Le délégué syndical et la déléguée syndicale*

Responsables : Jean Binet et Isabelle Coulombe

Dates : 31 janvier (soirée) au 5 février 2021
En résidence

Coût : 1 400 \$

Le délégué social et la déléguée sociale

SUR DEMANDE

Cette session vise à créer un réseau de formateurs et de formatrices aptes à donner le cours de base *Le délégué social et la déléguée sociale* dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base, quant à lui, permet de mieux comprendre le rôle du délégué social et de la déléguée sociale et de bien cerner la nature de ses interventions. Il vise également à développer une approche syndicale préventive face aux problèmes psychosociaux et de dépendance que vivent les confrères et consœurs de travail.

À partir des analyses de pratiques, les participants et les participantes seront en mesure de reconnaître les caractéristiques de l'approche pédagogique à la FTQ et d'en appliquer les différentes méthodes.

S'adresse aux personnes désignées par leur syndicat affilié ou leur conseil régional FTQ pour devenir formateur ou formatrice.

Exigence particulière : Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Le délégué social et la déléguée sociale*

Responsables : Jean Binet et Myriam Zaidi

Coût : 1 400 \$

Formation de formateurs – Filière retraite

Cette session vise à créer un réseau de formateurs et de formatrices aptes à donner les cours *en lien avec la retraite et les régimes de retraite* dans leur syndicat ou leur conseil régional.

À partir des analyses de pratiques, les participants et les participantes seront en mesure de reconnaître les caractéristiques de l'approche pédagogique à la FTQ et d'en appliquer les différentes méthodes.

Le cours a également pour objectif de transmettre aux participants et aux participantes le contenu de la formation *Prendre en main sa retraite*, en abordant, par exemple, les préoccupations des futures personnes retraitées, notamment quant à la place du travail dans leur quotidien et le temps disponible à la retraite ainsi que les aspects financiers de la retraite.

S'adresse aux personnes désignées par leur syndicat affilié ou leur conseil régional FTQ pour devenir formateur ou formatrice.

Exigence particulière : Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Prendre en main sa retraite* ou *L'administration et la négociation de nos régimes de retraite*.

Responsables : Jean Binet et Marie-Josée Naud

Dates : 31 janvier (soirée) au 5 février 2021
En résidence

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formations organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 8).

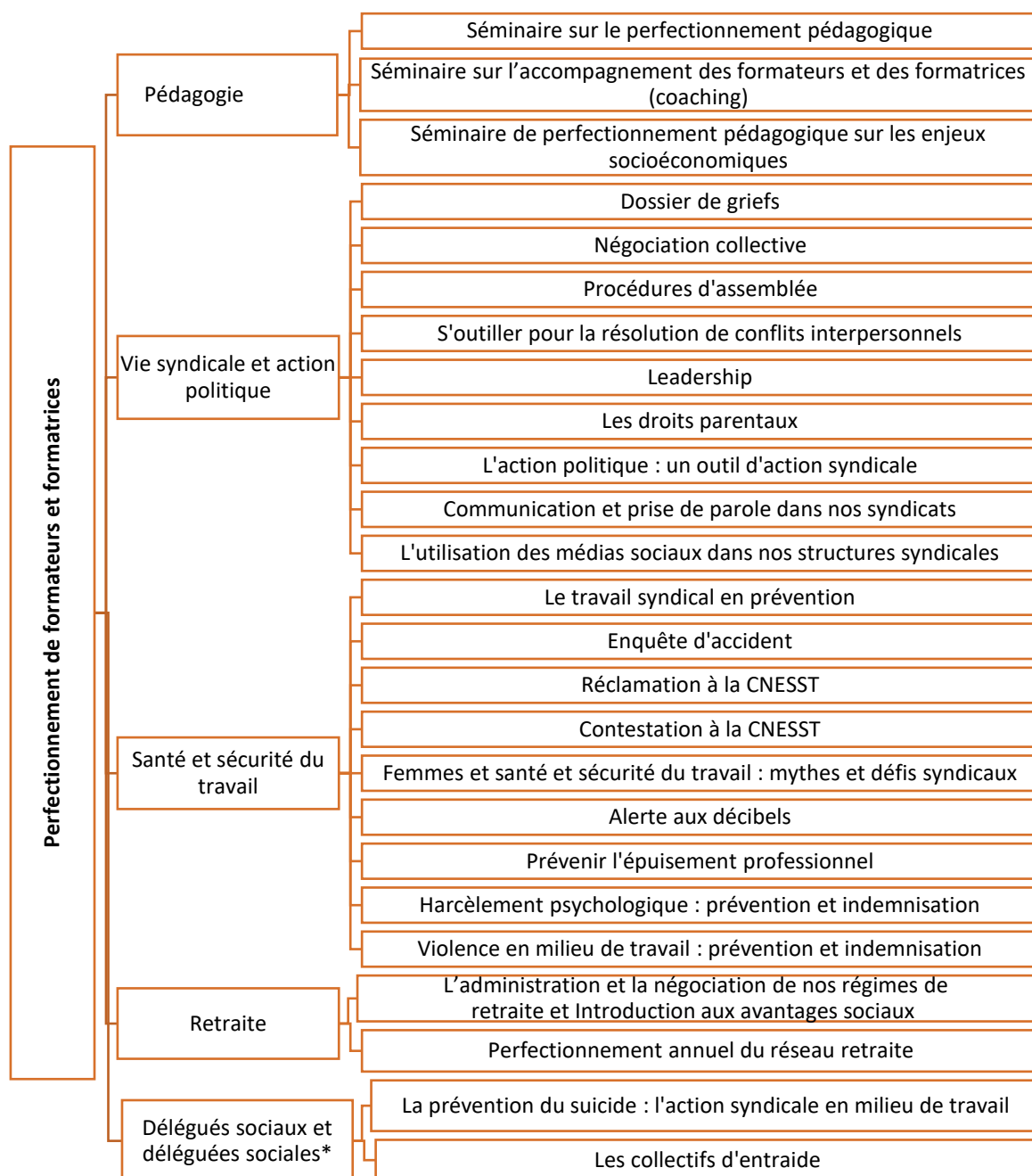


2. Se perfectionner comme formateur ou formatrice

Depuis plusieurs années, la FTQ et ses affiliés placent la pédagogie au cœur de leur projet éducatif. Ce domaine vise à regrouper les formations et les perfectionnements qui permettent aux formateurs et aux formatrices de maîtriser le contenu des formations et les méthodes pédagogiques liées à l'approche expérientielle.

Ces formations s'adressent donc aux personnes qui sont déjà formateurs ou formatrices expérimentés et qui désirent se perfectionner afin de :

- ✖ Parfaire leurs connaissances pédagogiques;
- ✖ Apprendre à donner un nouveau cours;
- ✖ Actualiser un cours qu'elles connaissent ou donnent déjà.



* Le parcours des délégués sociaux et des déléguées sociales comprend d'autres formations pertinentes, que vous trouverez en pages 17, 21 et 28.

PEDAGOGIE

Les formations pédagogiques s'adressent aux responsables à l'éducation des syndicats affiliés et des conseils régionaux FTQ ainsi qu'aux formateurs et aux formatrices qui donnent les formations dans ces organisations.

Ces formations sont des lieux de ressourcement qui permettent d'approfondir des méthodes pédagogiques, d'échanger sur les difficultés rencontrées dans les activités de formation et sur les besoins de suivi et d'encadrement des formateurs et formatrices. C'est aussi l'occasion de se familiariser avec de nouvelles stratégies d'apprentissage ou des pratiques d'évaluation.

Séminaire sur le perfectionnement pédagogique

SUR DEMANDE

Cette session vise à approfondir les approches et les méthodes pédagogiques utilisées à la FTQ afin de raffiner les pratiques des équipes de formation des syndicats et des conseils régionaux.

Exigence particulière : Être formateur ou formatrice d'expérience identifié comme tel par le syndicat ou le conseil régional

Responsables : Jean Binet et Myriam Zaidi

Coût : 1 400 \$

Séminaire sur l'accompagnement des formateurs et des formatrices (coaching)

Cette session vise à former les personnes qui accompagnent les formateurs et les formatrices pour les aider à développer et à accroître leurs habiletés et compétences à donner de la formation selon les approches et méthodes pédagogiques utilisées à la FTQ.

Ce séminaire s'adresse aux formateurs et aux formatrices d'expérience choisis pour agir comme accompagnateur ou accompagnatrice par le syndicat ou le conseil régional.

Exigence particulière : Être formateur ou formatrice d'expérience identifié comme tel par le syndicat ou le conseil régional et avoir préalablement suivi le *Séminaire sur le perfectionnement pédagogique*

Responsables : Jean Binet et Isabelle Coulombe

Dates : 7 au 12 mars 2021
En résidence

Coût : 1 400 \$

Séminaire de perfectionnement pédagogique sur les enjeux socioéconomiques

SUR DEMANDE

Cette nouvelle session vise à accroître les compétences d'animation des formatrices et des formateurs sur les enjeux socioéconomiques et politiques de l'heure. Cette semaine leur permettra également d'approfondir leurs connaissances des finances publiques, du phénomène de la mondialisation néolibérale, des choix politiques qui la soutiennent et des conséquences sur nos emplois, pour la société et notre action syndicale.

Les formatrices et formateurs seront plus à l'aise de traiter de ces sujets et, surtout, d'animer discussions et débats autour de ces enjeux.

Exigence particulière : Être formateur ou formatrice d'expérience identifié comme tel par le syndicat ou le conseil régional

Responsables : Jean Binet, Stéphane Hudon et Michel Du Cap

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formations organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 8).



PERFECTIONNEMENT SUR DES CONTENUS

Chaque année, les responsables de la formation des syndicats affiliés et des conseils régionaux expriment les besoins pour leurs formateurs et formatrices et, si le nombre le justifie, des formations pédagogiques et des perfectionnements sur les contenus sont inscrits à la programmation de l'année. Les autres formations demeurent disponibles sur demande d'un syndicat affilié ou d'un conseil régional FTQ.

Lorsque la FTQ développe un nouveau cours de base pour répondre aux besoins des syndicats affiliés ou pour mettre en application une décision du congrès, un perfectionnement de formateurs et de formatrices est offert. Une telle activité est aussi prévue lorsque le contenu d'une formation a été revu en profondeur. Sur demande d'un conseil régional FTQ ou d'un syndicat affilié, la FTQ peut organiser un perfectionnement si le nombre de personnes à former le justifie. Ce perfectionnement peut aussi être adapté à la réalité et aux besoins spécifiques du syndicat.

Les activités de perfectionnement sur les contenus des formations sont regroupées autour de différentes thématiques.

VIE SYNDICALE ET ACTION POLITIQUE

Défendre, informer et bâtir la solidarité de nos membres résumant sommairement le travail syndical quotidien des militantes et des militants syndicaux. Pour bien faire ce travail, il importe que ces personnes développent les compétences, les connaissances et les comportements essentiels pour y arriver.

Cette filière de perfectionnement qui s'adresse aux formateurs et aux formatrices englobe les formations de base destinées à outiller les militants et les militantes, entre autres en matière de gestion des dossiers de griefs, de négociation de convention collective, de tenue d'assemblées syndicales, etc.

Dossier de griefs

SUR DEMANDE

Cette session de quatre jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours afin de le donner dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base, quant à lui, vise à équiper les responsables locaux et les responsables locales travaillant au règlement des griefs à développer une méthode simple et efficace pour construire un bon dossier d'arbitrage.

Responsable : Michel Du Cap et Jean Binet

Coût : 400 \$ excluant les frais d'hébergement

Négociation collective

SUR DEMANDE

Cette session de quatre jours permet aux formateurs et aux formatrices de donner le cours de base qui vise à aider les membres des comités de négociation locaux à mieux s'organiser dans le cadre de la négociation d'une convention collective de façon à pouvoir jouer un rôle actif lors des négociations. Le cours permet aussi d'informer les membres du comité de négociation sur les diverses tendances ou pratiques de négociation. Enfin, le cours veut mettre de l'avant la légitimité des demandes syndicales et l'importance de l'implication des membres dans le processus de négociation.

Responsable : Michel Du Cap et Jean Binet

Coût : 400 \$ excluant les frais d'hébergement

Évaluer les forces et faiblesses de mon entreprise

SUR DEMANDE

Cette session de cinq jours permet aux formateurs et formatrices de donner ce cours de base qui vise à ce que les participants et les participantes comprennent le fonctionnement d'une entreprise. Ils apprennent aussi à analyser la santé de leur entreprise, en plus d'être amenés à réfléchir sur l'importance d'impliquer la structure syndicale locale pour réaliser ce travail d'analyse.

Responsables : Myriam Zaidi, Michel Du Cap et Jean Binet

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formations organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 8).

Procédures d'assemblée

SUR DEMANDE

Cette session de deux jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours de base qui vise à outiller les dirigeants locaux et les dirigeantes locales pour les aider à préparer et à animer leur assemblée syndicale.

La démocratie est une valeur importante pour le mouvement syndical afin d'assurer l'expression juste des membres de chaque section locale. Les procédures d'assemblée assurent le déroulement d'une assemblée dans l'ordre afin que la démocratie s'exprime pleinement.

Responsable : Michel Du Cap et Jean Binet

Coût : 200 \$ excluant les frais d'hébergement

S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels

SUR DEMANDE

Cette session de trois jours est offerte aux formateurs et aux formatrices pour donner la formation de base *S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels* dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base permet de doter les participants et les participantes d'une démarche de résolution de conflits afin d'intervenir en milieu de travail.

Responsable : Michel Du Cap et Jean Binet

Coût : 300 \$ excluant les frais d'hébergement

Organisation du travail

NOUVEAU

Cette session de quatre jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours *Organisation du travail* afin de le donner dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le monde du travail est constamment en changement. Ces changements se vivent souvent dans l'organisation du travail, qui semble hors de notre contrôle. Le cours de base vise à définir l'organisation du travail et déterminer notre action syndicale dans ce champ, dans le but de prévenir les changements et mieux intervenir pour protéger les droits des travailleurs et des travailleuses.

Responsables : Myriam Zaidi et Serge Beaulieu

Dates : 6 au 9 avril 2021
Montréal

Coût : 400\$

Leadership

SUR DEMANDE

Nous entendons de plus en plus parler de l'importance du leadership dans nos organisations, qu'elles soient politiques, sociales ou syndicales. Dans notre milieu, plusieurs prônent un leadership rassembleur, un leadership ouvert sur le monde et capable de tenir compte des réalités actuelles. Un leadership permettant d'augmenter l'efficacité de nos actions syndicales et de gagner nos batailles.

Cette session de trois jours vise à former des formateurs et des formatrices afin qu'ils et qu'elles puissent donner le cours de base qui propose une réflexion permettant :

- 1) De définir des styles de leadership;
- 2) D'identifier les styles de leadership en lien avec les valeurs syndicales;
- 3) De reconnaître les conditions et les habiletés nécessaires au développement d'un leadership syndical.

Cette session permet également de dégager une vision du leadership syndical et des conditions pour développer un leadership rassembleur.

Responsable : Myriam Zaidi et Michel Du Cap

Coût : 300 \$ excluant les frais d'hébergement

Les droits parentaux

SUR DEMANDE

Cette session de trois jours vise à former des formateurs et des formatrices afin qu'ils et qu'elles puissent donner le cours de base qui permet aux responsables locaux et aux responsables locales d'acquérir des connaissances sur la législation concernant les congés parentaux, la négociation des droits parentaux et le soutien aux parents quant aux choix qui s'offrent à eux.

Responsables : Jean Binet et Isabelle Coulombe

Coût : 300 \$ excluant les frais d'hébergement

Communication et prise de parole dans nos syndicats

SUR DEMANDE

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours afin de le donner dans leur syndicat ou leur conseil régional.

La prise de parole est un aspect-clé de toute organisation syndicale. Le cours de base permet aux militants et aux militantes de s'outiller dans la communication et la prise de parole ainsi que de s'exprimer par écrit dans toutes circonstances officielles.

Responsable : Myriam Zaidi et Michel Du Cap

Coût : 300 \$ excluant les frais d'hébergement

L'action politique : un outil d'action syndicale

SUR DEMANDE

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours afin de le donner dans leur syndicat ou leur conseil régional.

La politique fait partie de nos vies. Les personnes élues font des choix politiques qui déterminent les paramètres de fonctionnement de la société dans laquelle nous évoluons. Ceci nous force à faire des choix plus ou moins conscients.

Avec le cours de base, les participants et les participantes acquerront des compétences afin d'être en mesure de développer un esprit critique face aux décisions politiques des personnes élues pour faire des choix politiques éclairés en fonction de leurs valeurs. De plus, le cours vise à outiller les militants et les militantes afin d'agir comme agents multiplicateurs dans leur milieu en mettant en valeur le projet de société souhaité par la FTQ.

Responsables : Stéphane Hudon et Michel Du Cap

Coût : 300 \$ excluant les frais d'hébergement

L'utilisation des médias sociaux dans nos structures syndicales

SUR DEMANDE

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

Même si les médias sociaux sont de plus en plus présents dans notre quotidien, il n'est pas dit pour autant que la plupart d'entre nous connaissent leur fonctionnement.

De plus, il y a encore beaucoup de réserve de la part de nos membres face à ces nouveaux moyens de communication. Pourtant, les médias sociaux sont perçus dans plusieurs milieux comme des outils de communication, d'information, de rapprochement et de partage.

De plus en plus, les organisations se servent de ces outils pour informer et pour mobiliser leurs membres ainsi que pour susciter des débats.

Le mouvement syndical a tout intérêt à se servir de ces médias pour porter son message, pour rejoindre les membres, pour introduire des débats et pour ainsi se donner un outil complémentaire à une plus grande démocratie. Plus particulièrement, le cours de base s'adresse aux personnes responsables, pour leur syndicat, de l'animation de la vie syndicale par le biais des médias sociaux et poursuit les objectifs suivants :

- 1) Comprendre les enjeux, les avantages, les risques et les craintes entourant les médias sociaux dans une organisation;
- 2) Outiller les syndicats dans l'utilisation des médias sociaux.

Responsables : Myriam Zaidi et Stéphane Hudon en collaboration avec le service des communications de la FTQ

Coût : 300 \$ excluant les frais d'hébergement

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Le dossier de la santé et sécurité du travail a toujours été l'une des grandes préoccupations de la FTQ et la formation syndicale est un moyen privilégié pour susciter l'action directe dans nos milieux de travail, tant du côté de la prévention que de la réparation. L'offre de formation des syndicats affiliés et de la FTQ a pour objectif d'outiller les militantes et les militants afin d'agir dans leur milieu, tant auprès de leurs membres que des employeurs.

Cette thématique a pour objectif de permettre aux formateurs et aux formatrices de se perfectionner sur des enjeux plus pointus en matière de santé et sécurité du travail.

Le travail syndical en prévention

SUR DEMANDE

Cette session de deux jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu de ce cours.

Cette formation suit la formation de base *Introduction à la santé et sécurité du travail* et s'adresse principalement aux représentants et aux représentantes à la prévention ainsi qu'aux membres syndicaux qui participent aux travaux d'un comité paritaire de santé et de sécurité du travail. Ce cours a pour objectif de développer une approche stratégique syndicale nécessaire pour faire avancer les dossiers plus difficiles auxquels nous sommes souvent confrontés. Il permet également d'examiner de façon précise le fonctionnement du comité, les fonctions du représentant et de la représentante à la prévention et les différents règlements importants en matière de santé et sécurité du travail.

Responsable : Serge Beaulieu

Coût : Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

Enquête d'accident

SUR DEMANDE

Cette session de deux jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

Le cours de base permet de mieux identifier les faits pertinents reliés à un accident, d'interroger les témoins et d'établir le dossier d'enquête. On y apprend comment faire une enquête avec rigueur et méthodologie. De plus, on cerne les causes de l'accident de façon à élaborer des recommandations pour corriger la situation à la source.

Responsable : Serge Beaulieu

Coût : Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

Réclamation à la CNESST

SUR DEMANDE

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

Le cours de base, quant à lui, permet de mieux intervenir lorsque des personnes victimes de lésions professionnelles soumettent une réclamation à la CNESST. On y étudie la loi, comment rédiger une réclamation, le processus général d'indemnisation, les procédures d'appel, les clauses à négocier et les stratégies à développer par rapport aux employeurs et à la CNESST.

Responsable : Serge Beaulieu

Coût : Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

Contestation à la CNESST

SUR DEMANDE

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

L'objectif général du cours de base est de permettre aux participants et aux participantes de développer des habiletés afin de produire efficacement, et selon les règles générales établies, une contestation tant à la CNESST qu'au TAT ainsi que de perfectionner leur démarche de représentation et de soutien d'une personne victime d'une lésion professionnelle.

En plus de connaître certaines exigences relatives à l'administration de la preuve devant un tribunal administratif, les participants et les participantes seront en mesure de mieux reconnaître leur rôle local dans la préparation des dossiers de réparation des lésions professionnelles.

Responsable : Serge Beaulieu

Coût : 300 \$ excluant les frais d'hébergement

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la subvention de la CNESST ne s'applique plus pour les activités de formation qui visent à soutenir les employeurs ou les travailleurs et les travailleuses dans les différents processus de contestation d'une décision rendue par la CNESST.

Femmes et santé et sécurité du travail : mythes et défis syndicaux

SUR DEMANDE

Cette session de trois jours permet aux formatrices de s'approprier le contenu du cours *Femmes et santé et sécurité du travail : mythes et défis syndicaux*.

Le cours de base vise notamment à révéler les multiples aspects du travail des femmes afin qu'elles puissent prendre en charge l'amélioration de leurs conditions de travail. En plus d'approfondir quelques aspects SST afin de mieux sensibiliser leurs milieux de travail aux divers problèmes vécus par les femmes, le cours aide à développer l'argumentation de ces dernières pour que la structure syndicale intègre mieux la santé et la sécurité des travailleuses.

Responsable : Serge Beaulieu en collaboration avec le service de la condition féminine de la FTQ

Coût : Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

Alerte aux décibels

SUR DEMANDE

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

Le cours de base, quant à lui, permet aux participants et aux participantes de prendre conscience des problèmes de santé causés par le bruit dans leur milieu de travail. On couvre notamment les divers types de bruit, leurs effets sur la santé et les moyens pour réduire l'exposition. Ce cours aide à élaborer un plan d'action pour améliorer les conditions de travail des personnes exposées au bruit et présente un programme d'aide à celles atteintes de surdité. On explique également de A à Z le processus d'indemnisation des travailleurs et des travailleuses atteints de surdité professionnelle.

Responsable : Serge Beaulieu

Coût : Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

Prévenir l'épuisement professionnel

SUR DEMANDE

Cette session d'une journée permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

Le cours de base donne une définition du phénomène et essaie d'en comprendre les manifestations et les causes. Il permet de définir les sources d'épuisement professionnel et tente d'analyser les aspects du travail qu'il faut changer pour améliorer la situation.

Cette journée de réflexion aborde également les stratégies syndicales que l'on peut déployer dans nos milieux de travail pour contrer l'épuisement professionnel et sert à guider les participants et les participantes dans une démarche de prévention pour éviter que la situation se détériore.

Responsable : Serge Beaulieu

Coût : Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

Violence en milieu de travail : prévention et indemnisation

SUR DEMANDE

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours qui ne s'applique qu'aux travailleurs et travailleuses sous juridiction fédérale.

Ce cours vise à outiller les responsables locales et les responsables locaux afin qu'ils et qu'elles connaissent les dispositions réglementaires pertinentes du Code canadien du travail et de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles en matière de prévention et d'indemnisation de la violence en milieu de travail à titre de lésion professionnelle.

En plus de développer une démarche syndicale de résolution des cas de violence en milieu de travail, le cours permet de s'approprier une méthode d'enquête efficace pour ces dossiers particuliers.

Responsable : Serge Beaulieu

Coût : Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

Violence en milieu de travail : prévention et indemnisation

SUR DEMANDE

Cette session de deux jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours qui ne s'applique qu'aux travailleurs et travailleuses **sous juridiction fédérale et dont l'employeur est le gouvernement fédéral ou une de ses sociétés.**

En plus de développer une démarche syndicale de résolution des cas de violence en milieu de travail, ce cours vise à outiller les responsables locales et les responsables locaux afin qu'ils connaissent les dispositions réglementaires pertinentes du Code canadien du travail et de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles en matière de prévention et d'indemnisation de la violence en milieu de travail à titre de lésion professionnelle. Les recours applicables sont également couverts par cette formation.

Responsable : Serge Beaulieu

Coût : Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation

SUR DEMANDE

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

Ce cours vise à outiller les responsables locales et les responsables locaux afin qu'ils connaissent les dispositions pertinentes de la Loi sur les normes du travail, de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles en matière de prévention et

d'indemnisation du harcèlement psychologique à titre de lésion professionnelle.

En plus de développer une démarche syndicale de résolution des cas de harcèlement psychologique, le cours permet de s'approprier une méthode d'enquête efficace pour ces dossiers qui ne sont jamais faciles à gérer et à régler.

Responsable : Serge Beaulieu

Coût : Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

RETRAITE

« Seul le mouvement syndical a la force et l'indépendance nécessaires pour bien représenter tous les participants et toutes les participantes d'un régime de retraite. »

Déclaration politique adoptée au congrès de 2001

Ces sessions de perfectionnement des formateurs et des formatrices visent à leur permettre de mieux comprendre comment assurer la sécurité du revenu à la retraite de nos membres, de négocier des dispositions pour améliorer cette sécurité du revenu et de prendre notre place pour administrer les régimes de retraite dans l'intérêt de nos membres, tant sur les plans financier et économique qu'environnemental.

Perfectionnement annuel du réseau retraite

Nous vivons une période de grande effervescence quant aux politiques entourant nos systèmes de retraite québécois et canadien. Ce perfectionnement se veut un lieu de ressourcement pour aider les formateurs et les formatrices à mieux comprendre les impacts des dernières modifications législatives sur la sécurité financière à la retraite de nos membres et à agir dans leur intérêt.

Exigence particulière : Être formateur ou formatrice du cours *L'administration et la négociation de nos régimes de retraite* ou du cours *Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances* ou être membre du comité retraite et assurances de la FTQ ou du comité RRFS-FTQ (Régime de retraite par financement salarial de la FTQ).

Responsables : Marie-Josée Naud et Myriam Zaidi

Dates : 14, 15 et 16 octobre 2020
En ligne

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formations organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 8).



L'administration et la négociation de nos régimes de retraite et Introduction aux avantages sociaux

Cette session vise à perfectionner un réseau de formateurs et de formatrices aptes à donner ces cours dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours *L'administration et la négociation de nos régimes de retraite* aide les personnes qui négocient ou celles qui sont membres d'un comité de retraite à analyser et à améliorer leur régime. On y traite des lois régissant les régimes de retraite publics et privés ainsi que le rôle du mouvement syndical dans le développement des régimes de retraite. De façon plus particulière, on étudie les différents éléments d'un régime de retraite tels que les droits d'adhésion, les cotisations, l'intérêt sur les cotisations et l'acquisition des droits. On y apprend comment administrer un régime de retraite en tant que représentant ou représentante des travailleurs et des travailleuses et, surtout, à jouer un rôle actif. Ce cours permet aussi de réfléchir sur les objectifs syndicaux, les revendications et l'action syndicale en lien avec la retraite.

Le cours *Introduction aux avantages sociaux*, quant à lui, vise à intéresser nos militants et nos militantes à ces dossiers qui prennent de plus en plus de place en négociation. Il s'agit d'une formation de base où l'on démystifie les différents régimes de retraite (à accumulation de capital et à accumulation de rente), en plus d'expliquer le rôle et l'importance de la mise en commun du risque dans nos régimes d'assurances collectives.

Exigence particulière : Être formateur ou formatrice et avoir suivi les cours de base de la FTQ sur la retraite *L'administration et la négociation de nos régimes de retraite* et *Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances*.

Responsables : Marie-Josée Naud et Michel Du Cap

Dates : 4, 5 et 6 mai 2021
En résidence

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formations organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 8).



DÉLÉGUÉS SOCIAUX ET DÉLÉGUÉES SOCIALES

Près de 3 000 délégués sociaux et déléguées sociales constituent le réseau syndical d'entraide de la FTQ dans toutes les régions du Québec. Depuis sa mise sur pied au début des années 1980, la société et nos milieux de travail ont bien évolué, mais les problèmes de consommation, d'endettement, de violence et de détresse, eux, persistent. Et nos membres vivent toujours des difficultés et des moments de détresse. Ce champ de perfectionnement met en vitrine la formation continue offerte aux formateurs et formatrices de ce réseau pour poursuivre leur travail de soutien auprès des personnes qu'ils forment comme déléguées sociales et délégués sociaux (DS).

D'autres perfectionnements sont disponibles dans les conseils régionaux et les syndicats affiliés pour permettre aux délégués sociaux et aux déléguées sociales d'approfondir leur réflexion et développer leurs compétences. Plusieurs perfectionnements, qui ne s'adressent pas spécifiquement aux formateurs et formatrices du réseau, peuvent aider à comprendre certaines problématiques que les DS peuvent rencontrer dans leur pratique :

- ✘ S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels (p. 17)
- ✘ Prévenir l'épuisement professionnel (p. 21)
- ✘ Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation (p. 21)
- ✘ La diversité culturelle dans un contexte syndical (p. 28)

Deux formations s'adressent spécifiquement aux formateurs et formatrices de ce réseau et elles sont offertes sur demande des coordonnateurs et coordonnatrices du réseau des délégués sociaux et déléguées sociales.

La prévention du suicide : l'action syndicale en milieu de travail

SUR DEMANDE

Beaucoup de militantes et de militants, et particulièrement des déléguées sociales et des délégués sociaux, peuvent être confrontés à des appels à l'aide de membres qui vivent des situations personnelles difficiles, et parfois même une détresse profonde les amenant à penser au suicide.

Cette session de deux jours vise à former des militants et des militantes afin d'agir dans leur milieu de travail, pour aider les personnes qui vivent de telles situations de détresse ainsi que pour informer et sensibiliser le milieu de travail à la problématique du suicide.

Responsable : Myriam Zaidi

Coût : 200 \$ excluant les frais d'hébergement

Les collectifs d'entraide

SUR DEMANDE

Cette session de deux jours vise à outiller les délégués sociaux et les déléguées sociales à tenir des collectifs d'entraide dans des milieux de travail aux prises avec des fermetures, des crises ou des tensions importantes. L'approche du collectif d'entraide est de permettre aux participants et aux participantes de s'exprimer sur l'impact de la situation de crise sur leur vie personnelle, tant sur les difficultés financières qu'ils peuvent rencontrer en lien avec la situation, notamment lors d'une perte d'emploi, que de l'impact psychologique de situations ayant généré de la détresse.

Le perfectionnement des formateurs et des formatrices leur permet de former les délégués sociaux et les déléguées sociales ainsi que des responsables de syndicats locaux à animer de telles démarches de collectifs.

Responsable : Myriam Zaidi

Coût : 200 \$ excluant les frais d'hébergement

3. Se spécialiser dans nos fonctions syndicales

C'est l'un des rôles-clés du service de l'éducation de la FTQ que d'offrir des sessions de formation spécialisée aux conseillers et aux conseillères ainsi qu'aux militants et aux militantes des syndicats et des conseils régionaux affiliés à la FTQ.

Ces formations permettent de mieux faire valoir et défendre les droits des membres, d'être en mesure de négocier des conventions collectives en tenant compte des lois ainsi que des objectifs syndicaux et, enfin, de mieux comprendre les grands enjeux sociaux, économiques et législatifs. Certaines formations s'adressent spécifiquement aux conseillers et conseillères des syndicats. Des militants et des militantes peuvent toutefois être acceptés à ces sessions aux conditions suivantes :

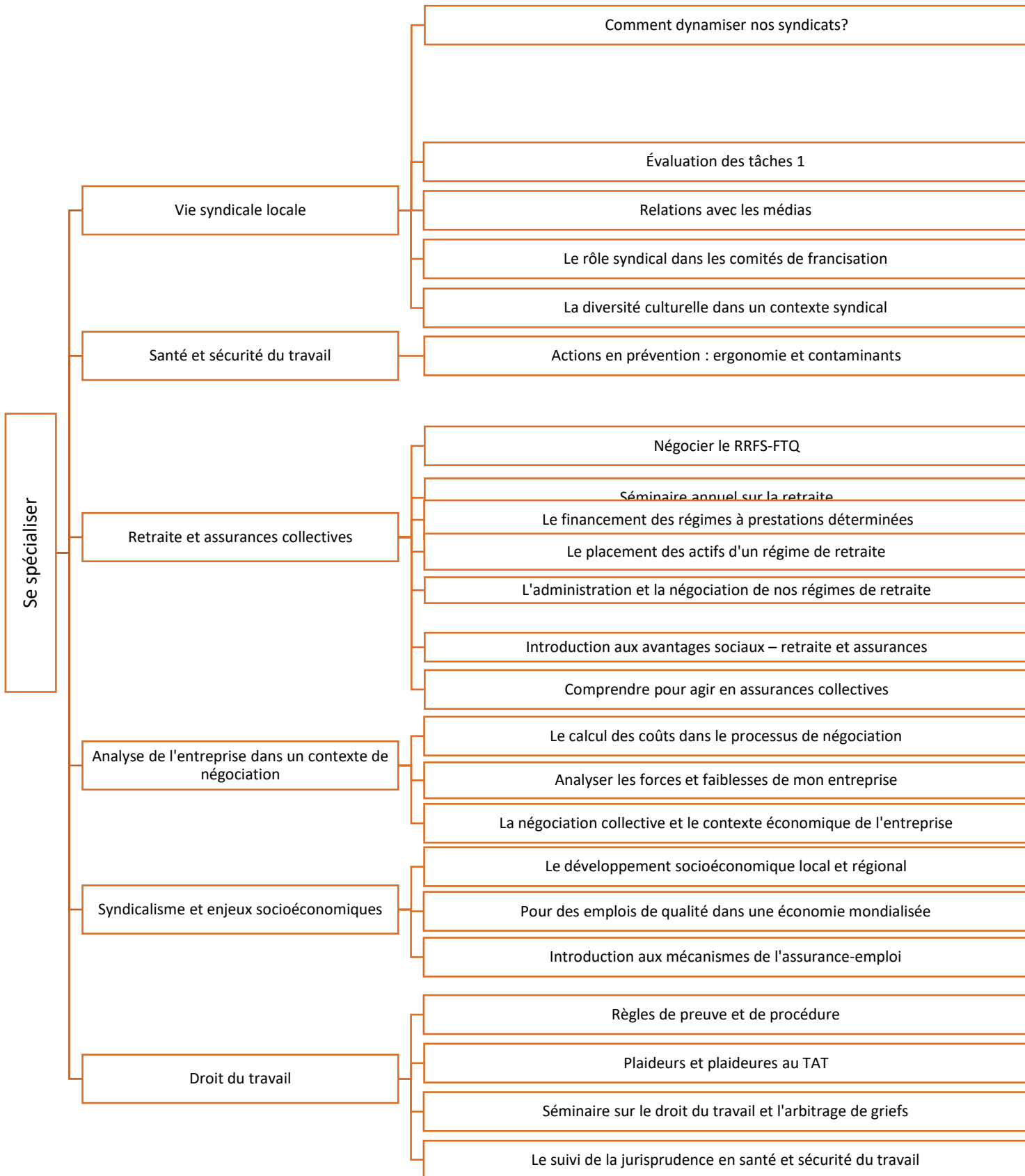
- 1) Des places sont disponibles;
- 2) Ils ou elles ont une expérience suffisante pour suivre la session;
- 3) Ils ou elles sont recommandés par la direction québécoise de leur syndicat ou par leur conseil régional.

Pour les sessions spécialisées, les coûts sont assumés par les syndicats (salaire, transport, indemnité forfaitaire et frais d'inscription) à l'exception de quelques cours où il est indiqué que la FTQ bénéficie de subventions ou d'ententes spéciales.

Ainsi, pour les sessions en santé et sécurité du travail, la perte de salaire peut être remboursée. À cet effet, **seule la personne responsable de l'éducation de votre syndicat peut vous renseigner avec précision** (voir la liste de ces personnes à la page 49).

Plusieurs formations spécialisées associées aux thématiques Retraite et assurances collectives, Syndicalisme et enjeux socioéconomiques et Analyse de l'entreprise dans un contexte de négociation prévoient le remboursement de certaines dépenses, dont une partie importante du salaire pour les personnes qui ne sont pas conseillers ou conseillères. D'autres sont offertes gratuitement. Elles sont identifiées par le logo du Fonds de solidarité FTQ qui les soutient financièrement et participe à leur développement. **La personne responsable du dossier ainsi que les adjointes administratives du service de l'éducation pourront vous informer des modalités propres à la formation que vous voulez suivre.**

Le schéma qui suit présente l'offre de formation spécialisée par thématique. Il est suivi de la présentation du contenu de ces formations. Pour chaque thématique, on retrouve les formations qui sont au programme cette année ainsi que les formations qui sont disponibles sur demande d'un ou de plusieurs syndicats affiliés.



VIE SYNDICALE LOCALE

Pour appuyer le travail syndical quotidien, il importe de mettre en place tous les moyens pour animer la vie syndicale. Pour y arriver, les militants et les militantes doivent développer des compétences et des attitudes favorisant le leadership et la communication. Cette thématique englobe les formations destinées à les outiller afin qu'ils et elles développent un leadership syndical permettant un engagement citoyen permanent. Différentes compétences sont de mise pour assurer une cohésion syndicale, favoriser la mobilisation au niveau local et faire passer notre message. De plus, ils et elles développeront des compétences et des habiletés en communication dans les instances syndicales, mais aussi avec les différents médias d'information.

Comment dynamiser nos syndicats?

SUR DEMANDE

La vie syndicale est parfois difficile. La plupart des militants et militantes qui s'engagent comme personne déléguée, membre d'un comité ou d'un exécutif le font bénévolement. Pour les soutenir, les syndicats offrent des formations pour initier aux complexités des conventions collectives, du traitement des griefs et des cas de santé et de sécurité du travail. Ce travail de défense et de représentation auprès de l'employeur est au cœur de la vie syndicale. Mais pour négocier et régler les problèmes, l'appui et l'engagement des membres sont essentiels.

Comment susciter la participation et la mobilisation des membres ? De quels moyens disposons-nous pour maintenir et consolider notre pouvoir syndical ? Les recherches effectuées au Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT) ont permis de dégager les pistes de succès des actions syndicales. Avec Christian Lévesque, codirecteur du CRIMT, nous explorerons concrètement les stratégies à notre portée pour que nos projets portent leurs fruits.

Responsable : Stéphane Hudon et Michel Du Cap

Invité : Christian Lévesque, HEC Montréal, codirecteur du CRIMT

Coût : 300 \$ excluant les frais d'hébergement

Évaluation des tâches 1

Cette session de cinq jours permet de connaître différents plans d'évaluation des tâches et de développer les habiletés nécessaires pour analyser les emplois en expérimentant les méthodes et les techniques qui permettent de décrire les emplois et d'évaluer les tâches qui y sont liées. La session vise aussi à sensibiliser à ce type d'action syndicale et à développer des stratégies sur ce dossier.

S'adresse à ceux et à celles qui négocient, qui sont membres d'un comité d'évaluation des tâches ou qui sont impliqués en équité salariale.

Exigence particulière : Aucune

Responsable : Myriam Zaidi en collaboration avec l'équipe d'évaluation des tâches du SFCP

Dates : 26 au 30 octobre 2020
25 au 29 janvier 2021
26 au 30 avril 2021
18 au 22 octobre 2021

En résidence

Coût : 1 200 \$

Relations avec les médias

SUR DEMANDE

Basée sur des préoccupations de plusieurs syndicats affiliés à la FTQ, cette session vise à améliorer notre compréhension des médias afin qu'ils accordent davantage de visibilité à nos actions et à nos luttes.

À la suite de ce cours de deux jours, les participants et les participantes seront en mesure de développer une stratégie face aux médias, de maîtriser les moyens d'information et de se donner une stratégie locale.

Responsable : Jean Binet en collaboration avec le service des communications de la FTQ

Coût : 300 \$ excluant les frais d'hébergement

Le rôle syndical dans les comités de francisation

La francisation des milieux de travail constitue, à l'intérieur de l'aménagement linguistique du Québec, un objectif si important que la Charte de la langue française, désireuse de faire respecter le droit fondamental de tout Québécois et Québécoise de travailler en français (article 4), a prévu des mesures structurelles et législatives très précises (articles 135 à 156) pour assurer la francisation des entreprises.

Par exemple, l'obligation de former un comité de francisation s'applique à toute entreprise dont l'effectif atteint 100 personnes, même si elle applique déjà un programme de francisation. Les travailleuses et les travailleurs syndiqués de l'entreprise doivent représenter le tiers des membres du comité de francisation ou de tout sous-comité.

La session d'une journée permet aux participants et aux participantes de se familiariser avec les dispositions de la Charte de la langue française et de mieux saisir les enjeux des différentes étapes du processus de francisation. Elle permet aussi d'élaborer des stratégies syndicales pour que la francisation des milieux de travail progresse et devienne réalité.

Responsables : Jean Binet et Gilles Grondin

Dates : 29 octobre 2020
Montréal

Des invitations seront expédiées un mois avant la tenue de chaque séance d'information et paraîtront également sur le site de la Francisation du portail FTQ à francisation.ftq.qc.ca.

Coût : Aucun.

La diversité culturelle dans un contexte syndical

SUR DEMANDE

Le vieillissement de la population et le faible taux de natalité exposent le Québec, comme la majorité des pays industrialisés, à des défis liés au remplacement de la main-d'œuvre. Ainsi, le nombre de personnes immigrantes issues d'origines diverses que le Québec accueille pour combler ses besoins de main-d'œuvre, est en hausse constante. Bon nombre de nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes, une fois établis au Québec, se joignent à nos rangs. Cependant, l'intégration au milieu de travail peut poser certains défis. Les milieux syndiqués sont alors appelés à jouer un rôle qu'ils n'ont peut-être jamais joué avant.

Cette formation de deux jours s'adresse aux conseillers et aux conseillères, aux dirigeants et aux dirigeantes ainsi qu'à ceux et à celles qui sont responsables de divers aspects liés au déroulement du quotidien ou aux dynamiques de travail. Les participants et les participantes seront en mesure de mieux comprendre le contexte actuel de la diversité culturelle et de ses enjeux. La discrimination, les préjugés, la francisation et les demandes d'accommodements sont des sujets abordés dans le cadre de cette formation.

La formation permet aussi d'élaborer des stratégies syndicales pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes.

Responsable : Myriam Zaidi et Michel Du Cap

Coût : 200 \$

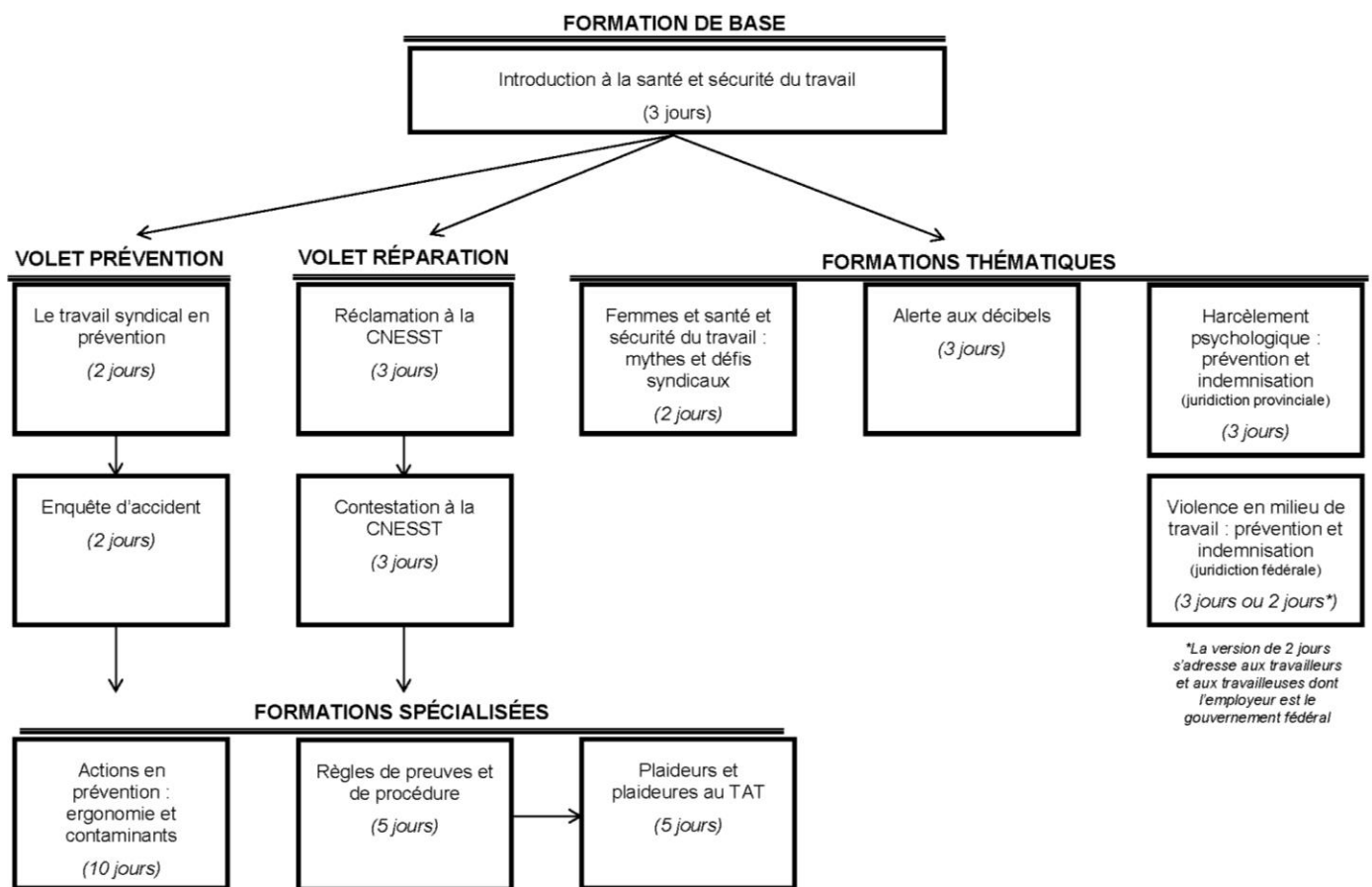
SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Les syndicats affiliés disposent d'un vaste réseau de formateurs et de formatrices qui peuvent dispenser la formation de base en santé et sécurité du travail ainsi que plusieurs formations spécialisées. Le schéma du plan de formation en santé et sécurité du travail à la FTQ qui suit présente le parcours de formation d'un militant et d'une militante impliqué dans ce dossier au niveau local.

Depuis toujours, la santé et la sécurité du travail ainsi que la prévention des lésions professionnelles sont intimement liées aux actions posées par les syndicats dans les milieux de travail. C'est pour cette raison qu'au cours des années, la FTQ a développé des formations ayant pour objectif d'outiller les militants et les militantes qui ont des fonctions syndicales dans ce domaine, tant en prévention qu'en réparation.

Les formations présentées dans ce schéma sont destinées aux militants et aux militantes de tous les niveaux : du débutant ou de la débutante jusqu'à celui ou celle qui effectue des représentations ou qui plaide devant les instances administratives de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et du Tribunal administratif du travail (TAT).

SCHÉMA DU PLAN DE FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL À LA FTQ



Actions en prévention : ergonomie et contaminants

Cette session spéciale de 10 jours, répartie sur deux semaines non consécutives, a été développée afin de permettre aux membres syndicaux des comités de santé et de sécurité du travail de relancer le dossier de la prévention et d'assumer un leadership syndical. On veut ainsi resituer le rôle syndical du représentant et de la représentante à la prévention et des membres d'un comité de santé et de sécurité du travail dans le contexte d'une interrelation étroite de leur travail avec les membres des différents comités syndicaux.

La session vise à outiller les participants et les participantes pour leur faciliter l'appropriation d'une démarche préventive en santé et sécurité du travail ainsi qu'à leur permettre d'analyser la situation dans leur milieu de travail et de développer des propositions correspondant à leurs besoins, visant l'élimination à la source des risques et des dangers.

À cet effet, on y fournit, sous une forme accessible, des connaissances scientifiques et techniques permettant aux membres des comités de santé et de sécurité du travail et aux représentants et aux représentantes à la prévention de faire l'analyse de leurs conditions de travail et des effets de celles-ci sur le corps. On situe l'analyse ergonomique des postes de travail dans cette démarche préventive. Enfin, on acquiert des outils de planification, de mise en œuvre et d'évaluation de plans d'action et de programmes de prévention.

La première semaine de formation vise à outiller les participants et les participantes sur les connaissances techniques et de base pour mieux analyser leur milieu de travail. Voici les grands thèmes abordés : le travail du représentant syndical et de la représentante syndicale à la prévention; l'analyse du milieu et des effets des conditions de travail sur la santé; l'analyse ergonomique des postes de travail comme outil de prévention.

La deuxième semaine permet de faire le point sur les pistes de solution, les organismes-ressources ainsi que les stratégies syndicales. Les grands thèmes sont : les principes généraux en hygiène industrielle; le rôle des intervenants et des intervenantes extérieurs; les méthodes d'élaboration et d'évaluation des plans d'action préventifs.

Entre les deux semaines de cours, les participants et les participantes ont des petits travaux à réaliser à partir de leur milieu de travail.

Lors de la deuxième semaine, ils et elles sont tenus de faire une courte présentation au groupe sur une réalisation effectuée ou un projet à venir en prévention dans leur milieu de travail.

S'adresse aux membres des comités de santé et de sécurité, aux représentants et aux représentantes à la prévention.

Exigences particulières : Avoir suivi les cours de base *Introduction à la santé et sécurité du travail, Le travail syndical en prévention et Enquête d'accident*.

Responsable : Serge Beaulieu avec la collaboration de personnes-ressources

Dates : Automne 2021

Coût : 2 500 \$

Le salaire des participants et des participantes est remboursé en fonction de l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST (voir p. 7).

RETRAITE ET ASSURANCES COLLECTIVES

Comme on a pu le constater lors des derniers congrès, les dossiers de la retraite et des assurances collectives sont aujourd'hui au cœur de nos négociations et constituent des enjeux majeurs alors que pour la retraite, les employeurs cherchent de plus en plus à réduire leur participation et à transformer les régimes de qualité qui ont été négociés dans le passé. Quand il est question des assurances collectives, l'augmentation faramineuse des coûts, dont le prix des médicaments, a amené le Congrès de la FTQ à réclamer la mise en place d'un régime universel d'assurance médicaments comme composante de notre système de santé gratuit et accessible à tous et à toutes.

Nos revendications en matière de régimes publics de qualité pour nos membres et pour l'ensemble de la population n'excluent pas notre responsabilité de nous assurer que les régimes complémentaires actuels que nous négocions répondent aux besoins et aux intérêts de nos membres. Ces questions étant fort complexes, une offre de formation spécialisée a été développée pour soutenir le travail des personnes impliquées dans ce dossier.

Quelques-unes de nos formations sont de natures introductives, certaines s'adressent à l'ensemble des membres de la FTQ alors que d'autres comportent des exigences particulières. Vous pourrez prendre connaissance de ces détails dans les pages qui suivent.

Séminaire annuel sur la retraite

Ce séminaire annuel permet aux participants et aux participantes d'échanger et de mettre à jour leurs connaissances dans le dossier de la retraite. Selon la conjoncture, les thèmes abordés incluent les changements législatifs, les initiatives syndicales en matière de sécurité financière à la retraite ainsi que les enjeux de placement, de financement et de gouvernance.

Le contenu détaillé du séminaire est publié vers le mois de janvier.

Responsables : Marie-Josée Naud et Stéphane Hudon

Dates : 18 et 19 mars 2021
Montréal

Coût : 150 \$ excluant les frais d'hébergement



Comprendre pour agir en assurances collectives

Depuis quelques années, les régimes d'assurances collectives subissent de fortes pressions en négociation à la suite de l'augmentation substantielle des coûts. Selon les prévisions, ces coûts continueront à augmenter, entre autres avec l'arrivée de nouveaux médicaments, de nouvelles technologies et du vieillissement de la population. Nos régimes représentent donc une part grandissante de l'enveloppe monétaire lors des négociations. Nous ne pourrions plus négocier ceux-ci comme nous le faisons auparavant. Les dirigeants et les dirigeantes doivent mieux comprendre le fonctionnement de leur régime d'assurances collectives et les coûts qui y sont associés afin d'en assurer la pérennité et de bien défendre leurs membres dans les dossiers problématiques.

Cette session de trois jours s'adresse aux conseillères syndicales et aux conseillers syndicaux ainsi qu'à toutes les personnes ayant à négocier ou à comprendre le fonctionnement de la négociation et de la tarification des assurances collectives.

Exigence particulière : Aucune

Responsables : Marie-Josée Naud et Myriam Zaidi

Dates : 3 au 5 novembre 2020
Montréal

19 au 21 janvier 2021
Québec

Coût : Aucun



La retraite : une approche syndicale

Le financement des régimes à prestations déterminées

Avec la crise financière de 2008, la problématique du financement des régimes de retraite à prestations déterminées est devenue un enjeu central. De 2014 à 2016, à la suite des recommandations du Rapport D'Amours, le gouvernement s'est affairé à modifier le cadre légal qui encadre le financement des régimes des différents secteurs (municipal, universitaire et privé) pour le meilleur et pour le pire.

Pratiquement tous les régimes à prestations déterminées ont eu ou auront à se restructurer d'une façon ou d'une autre au niveau de leur financement. Il devient donc essentiel de mieux s'outiller dans ce domaine afin de tirer son épingle du jeu. Comment proposer des solutions qui seront dans l'intérêt des travailleurs et des travailleuses et en lien avec nos principes et nos valeurs syndicales ?

Ce cours de trois jours vise donc à vous permettre d'évaluer la situation financière de votre régime de retraite à prestations déterminées, en utilisant les outils disponibles à cette fin, ainsi qu'à vous permettre d'identifier les options permettant d'assurer la pérennité de ce régime, et ce, dans l'intérêt des membres.

Exigence particulière : Siéger à un comité de retraite ou en négociateur

Responsable : Marie-Josée Naud

Dates : 17, 18 et 19 novembre 2020
2, 3 et 4 mars 2021

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formations organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 8).



La retraite : une approche syndicale

Le placement des actifs d'un régime de retraite

Tous les membres siégeant à un comité de retraite, que ce soit pour un régime à prestations déterminées (PD) ou à cotisation déterminée (CD), sont interpellés un jour ou l'autre par la question des placements des caisses de retraite.

Il est important pour les fiduciaires d'avoir une compréhension suffisante des enjeux des caisses de retraite afin que ces dernières soient investies dans l'intérêt des travailleurs et des travailleuses.

Cette formation de deux jours vise donc à développer une compréhension en matière de placement dans les caisses de retraite afin de permettre aux participants et aux participantes de jouer un rôle actif au sein de leur comité de retraite et de leur comité de placement.

Les thématiques suivantes seront abordées :

1. Identification des différents types de placements et de leurs rôles;
2. Reconnaître l'importance d'une politique de placement efficace et de son suivi rigoureux;
3. Déterminer les principes permettant de choisir les gestionnaires de portefeuilles et d'assurer leur suivi;
4. Perspective syndicale en matière de placement et d'exercice de droit de vote.

Exigence particulière : Être membre d'un comité de retraite pour des régimes PD ou CD, ou membre d'un comité de placement

Responsable : Marie-Josée Naud

Dates : 2 et 3 décembre 2020
21 et 22 avril 2021

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formations organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 8).



Négocier le RRFS-FTQ

Les régimes de retraite qui garantissent des rentes sont ceux que les travailleuses et les travailleurs privilégient. Or, dans un grand nombre d'entreprises, ces régimes ne sont pas accessibles, notamment parce que le nombre de personnes salariées est insuffisant pour que le régime soit viable.

À l'initiative de la FTQ, un régime multi employeur d'un tout nouveau genre a été créé en 2008 grâce à un règlement de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite. Ce régime d'accumulation de rentes, dont la FTQ est le promoteur, accueille les groupes, petits et grands, issus de ses syndicats affiliés.

Cette session permet à la conseillère syndicale et au conseiller syndical de se familiariser avec les caractéristiques du Régime de retraite par financement salarial de la FTQ (RRFS-FTQ) pour négocier son implantation là où il n'y a pas de régime à prestations déterminées.

Responsable : Marie-Josée Naud

Dates : 26 novembre 2020, 9h30
Montréal

18 février 2021, 9 h 30
Québec

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formations organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 8).



Formations offertes par les syndicats affiliés et les conseils régionaux

Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances

SUR DEMANDE

La retraite et les assurances représentent une part importante des avantages sociaux négociés. Ces derniers assurent la sécurité financière de nos membres, avant comme pendant la retraite. Depuis plusieurs années déjà, nous assistons à l'explosion de leurs coûts et, conséquemment, ils prennent une plus grande importance à la table de négociation. Nous avons tout intérêt à ce qu'un plus grand nombre de nos militants et militantes en connaissent davantage sur le sujet pour pouvoir comprendre les enjeux et prendre des décisions éclairées.

Cette formation d'une journée, organisée en collaboration avec les syndicats affiliés, permet aux participants et aux participantes de distinguer les régimes d'accumulation de rentes de ceux d'accumulation de capital et de se familiariser avec les assurances collectives.

Exigence particulière : Aucune

Responsable : Marie-Josée Naud

Cette formation est offerte dans chaque région selon les besoins. Veuillez communiquer avec votre conseil régional ou votre syndicat afin de connaître les dates et lieux.

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formations organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 8).



La retraite : une approche syndicale

L'administration et la négociation de nos régimes de retraite

Les régimes de retraite sont parmi les avantages sociaux les plus importants de nos conditions de travail. La conjoncture économique ainsi que les attaques répétées contre nos régimes mettent en péril leur avenir et la sécurité financière de nos membres à la retraite.

Cette session de trois jours s'adresse aux personnes qui négocient les régimes de retraite et aux membres des comités de retraite. Elle vise à outiller les participants et les participantes afin de mieux comprendre l'organisation financière et législative des régimes et de leur permettre de faire face aux enjeux en matière de retraite.

La formation a aussi pour but de développer des liens entre les membres des comités de retraite et l'organisation syndicale pour une meilleure action concertée dans l'intérêt de nos membres.

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formations organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 8).



Exigence particulière : Aucune

Responsable : Marie-Josée Naud

Dates : 22 au 24 septembre 2020
SCFP - Gatineau

6 au 8 octobre 2020
SCFP - Rouyn-Noranda

13 au 15 janvier 2021
CRFTQ Montréal métropolitain

Cette formation est offerte dans chaque région selon les besoins. Veuillez communiquer avec votre conseil régional ou votre syndicat afin de connaître les dates et lieux.

ANALYSE DE L'ENTREPRISE DANS UN CONTEXTE DE NÉGOCIATION

Les entreprises, privées comme publiques, sont soumises aux aléas d'une économie en perpétuelle évolution. Ces changements constants que nous vivons, ou que nous subissons dans nos milieux de travail, impliquent très souvent de nouvelles façons de travailler et le travail syndical nécessite davantage de connaissances pour être en mesure de négocier et de défendre les intérêts des travailleurs et des travailleuses.

Les nouvelles réalités du marché du travail font en sorte qu'il ne suffit plus de connaître l'entreprise où l'on intervient de même que son employeur; il faut aussi comprendre son environnement économique et politique global, de même que celui de ses fournisseurs et de ses clients. Il en est de même pour les dirigeants et les dirigeantes des syndicats locaux, qui ne peuvent pas faire abstraction de ce qui se passe dans les autres entreprises du secteur d'activité, que ces dernières soient présentes dans la région, ailleurs au Québec ou même à l'échelle mondiale.

C'est entre autres pour répondre à ces nouvelles réalités et à ces nouveaux besoins que la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ ont décidé de mettre en commun leur expertise et de s'associer pour développer une offre de formation permettant de comprendre et d'agir sur la situation financière, organisationnelle et économique de l'entreprise.

Analyse financière de mon entreprise

Dans cette session de deux jours, les participants et participantes approfondiront leurs connaissances sur la santé financière d'une entreprise. Ils apprendront, entre autres, à analyser des états financiers et à évaluer l'impact de divers signes présents dans l'entreprise sur la santé financière de celle-ci. Cette formation les amènera à réfléchir à leur rôle syndical vis-à-vis les finances de l'entreprise.

Exigence particulière : Avoir suivi la formation *Évaluer les forces et les faiblesses de l'entreprise*.

Responsables : Myriam Zaidi, Michel Du Cap et Jean Binet en collaboration avec le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ

Date : 1^{er} et 2 juin 2021

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formations organisées par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 8).



Le calcul des coûts dans le processus de négociation

La négociation, qu'elle soit dans le cadre du renouvellement de la convention collective ou d'une demande de l'employeur pendant la durée de la convention, nous amène à revoir certaines conditions de travail. Cela implique un travail d'analyse et d'évaluation des coûts liés aux emplois. Salaires, masse salariale, coûts de la convention collective ou encore coûts de main-d'œuvre; ce sont tous des termes qui réfèrent à des réalités différentes et à une facture globale souvent invisible pour la travailleuse et le travailleur.

Ces concepts doivent toutefois être maîtrisés, car les coûts de la convention collective ne se limitent pas aux salaires et l'employeur considère le tout lorsqu'il nous présente ses offres, à la hausse ou à la baisse, ou lorsqu'il réagit à nos demandes. Il faut être en mesure de calculer l'impact de nos demandes monétaires dans le contexte de la vie et de la durée d'une convention collective.

À partir d'un exemple concret constitué d'exercices pratiques, cette formation vise à permettre aux dirigeantes et aux dirigeants de sections locales de construire et de manipuler un chiffrier permettant de calculer les coûts liés à la masse salariale afin de faire les bons choix stratégiques durant le processus de négociation.

S'adresse aux dirigeantes et aux dirigeants de sections locales.

Exigences particulières :

- 1) Avoir suivi la formation de base en négociation ainsi que les formations *Évaluer les forces et les faiblesses de mon entreprise* et *Analyse financière de mon entreprise* ou la version précédente *Comprendre le fonctionnement de mon entreprise et sa situation financière*.
- 2) Avoir une expérience syndicale d'au moins trois ans;
- 3) Disposer d'un ordinateur portable et d'une souris, à cause de l'apprentissage par étape de l'utilisation du logiciel de calcul;
- 4) **Être disponible pour les quatre journées de la formation.**

Note : Les personnes intéressées devront répondre à un questionnaire pour situer leur niveau d'expérience, leur motivation à suivre cette formation et leur niveau de maîtrise du logiciel Excel.

Responsable : Jean Binet et Michel Du Cap

Dates : 22 (12 h) au 26 mars 2021
En résidence

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formations organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 8).



La négociation collective et le contexte économique de l'entreprise

La négociation, qu'elle soit dans le cadre du renouvellement de la convention collective ou en cours de convention, exige de maîtriser de nombreuses compétences. Elle implique un important travail de préparation technique et « politique » afin de bien évaluer la situation économique et financière de l'entreprise de même que l'état des relations du travail avec l'employeur. Les coûts de main-d'œuvre font généralement l'objet d'une négociation serrée, qui permettra ou non de s'entendre avec l'employeur. Il est donc important que le conseiller ou la conseillère soit en mesure de calculer les coûts de la rémunération de la convention actuelle afin de préparer les demandes pour la prochaine convention ou de calculer le coût des demandes de l'employeur en cours de convention. L'utilisation d'un chiffrier de calcul des offres et des demandes s'avère un outil très utile pour effectuer ces calculs.

Enfin, le travail de négociation nécessite une maîtrise de différentes stratégies pour en arriver à conclure la négociation de façon satisfaisante pour les deux parties puisque ces dernières auront à vivre avec le résultat du contenu, mais aussi du climat de la négociation.

D'une durée de deux semaines, avec une pause d'une semaine entre les deux, la formation est dispensée en résidence, sous le mode d'une expérimentation pratique à partir d'un cas concret où le groupe sera divisé en deux parties, l'une représentant l'employeur et l'autre, le syndicat.

Durant la première semaine, on y aborde les différentes dimensions du travail de préparation d'une négociation. On y expérimente une

démarche permettant de connaître et d'évaluer le fonctionnement d'une entreprise en faisant le diagnostic de ses grandes fonctions à partir des signes internes et des facteurs externes qui influencent ses décisions. On fait aussi l'apprentissage d'un chiffrier Excel développé par la FTQ et d'une ressource consultante pour calculer les coûts de la rémunération afin de bien se préparer à la négociation.

La deuxième semaine est essentiellement centrée sur la négociation. À partir d'un cas concret, les participants et les participantes vont préparer la négociation, tant au niveau concret du calcul du coût des demandes que des stratégies et tactiques qu'ils utiliseront dans le cadre de la négociation qui se déroulera ensuite. On se retrouve donc directement en action dans le cadre d'un jeu de rôle de négociation où les deux parties défendent leur position et tentent de convaincre l'autre partie.

S'adresse aux conseillères et aux conseillers des syndicats affiliés ou aux personnes dirigeantes des sections locales ayant suivi la totalité du parcours thématique de formation *Analyse de l'entreprise dans un contexte de négociation*.

Exigences particulières : Pour les personnes qui ne sont pas conseillères ou conseillers, le syndicat devra s'assurer de démontrer que la personne proposée a suffisamment d'expérience.

Toutes les personnes devront répondre à un questionnaire pour situer leur niveau d'expérience, leur motivation à suivre cette formation et leur niveau de maîtrise du logiciel Excel.

Les participantes et les participants seront choisis parmi les personnes proposées par les syndicats affiliés. Ils et elles devront disposer d'un ordinateur portable et d'une souris pour être en mesure de bien assimiler la formation technique sur le logiciel de calcul des coûts de main-d'œuvre. Les modèles de type « tablettes » ne fonctionnent pas avec ce type de logiciel.

Une formation Excel obligatoire d'une journée, adaptée au contenu de la formation de la session, est prévue pour les personnes qui ne sont pas familières avec le logiciel Excel ou un chiffrier.

Responsable : Jean Binet avec la collaboration de Myriam Zaidi et de Michel Du Cap pour la FTQ et d'une personne de l'équipe du Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ.

Dates :

Pour la formation Excel :

21 ou 22 avril 2021
Montréal

Pour l'ensemble de la formation :

Semaine 1 : 25 (soirée) au 30 avril 2021
Semaine 2 : 9 (soirée) au 14 mai 2021
En résidence

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formations organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 8).

Le nombre de places étant limité, les responsables des syndicats affiliés sont invités à transmettre la fiche d'inscription le plus tôt possible.



SYNDICALISME ET ENJEUX SOCIOÉCONOMIQUES

Comme syndicalistes, nous sommes aussi très préoccupés par ce qui se passe dans la société, tant au niveau local que national et même international. Nous vivons depuis longtemps les effets d'une mondialisation qui affecte nos entreprises et nos emplois. Dans plusieurs secteurs d'activités, on a vu les emplois se déplacer à l'autre bout de la planète, avec pour conséquence de nombreuses fermetures d'entreprises et des régions qui en subissaient un impact direct puisque cela entraînait souvent la fermeture de commerces et de services. Nous nous sommes engagés à travailler pour protéger nos emplois et en créer dans toutes les régions du Québec, notamment avec le Fonds de solidarité FTQ.

Nous avons des militantes et des militants impliqués dans toutes les structures où l'emploi est au cœur des préoccupations, tant au niveau régional que sectoriel et national. Avec cette offre de formation, nous voulons donc qu'ils puissent poursuivre leur réflexion et mieux connaître les enjeux socioéconomiques qui nous confrontent.

Le développement socioéconomique local et régional

SUR DEMANDE

Le développement régional est un processus par lequel un milieu se prend en charge, se mobilise et améliore sa qualité de vie. C'est un processus sans fin : on n'atteint pas un niveau de développement; on le poursuit sans cesse. Le développement régional doit être envisagé dans une perspective globale qui intègre les dimensions économique, sociale, culturelle et environnementale. Ce développement vise certes une croissance économique, mais cette croissance doit tendre vers une amélioration durable des revenus, de la qualité de vie et de la protection sociale.

C'est pour soutenir les militants et les militantes qui s'impliquent syndicalement dans le développement de leur région que la FTQ a développé une offre de formation socioéconomique en développement local et régional. Il s'agit d'une tournée régionale de formation pour les responsables socioéconomiques et les militantes et les militants intéressés par le développement socioéconomique de leur région.

Cette session est organisée avec chacune des régions. Pour connaître les dates, communiquez avec le Conseil régional FTQ de votre région.

S'adresse aux militantes et aux militants impliqués dans le développement local et régional.

Responsable : Stéphane Hudon

Dates : Déterminées avec les conseils régionaux selon les besoins

Coût : Aucun. La Politique de remboursement pour les cours et autres activités de formations organisés par la FTQ et le Centre de formation économique du Fonds de solidarité FTQ s'applique (voir p. 8).



Pour des emplois de qualité dans une économie mondialisée

SUR DEMANDE

Cette session de formation vise à mieux comprendre le phénomène de la mondialisation néolibérale, ses conséquences sur nos emplois et notre action syndicale. Ce cours est généralement de deux jours, mais il peut être aménagé en fonction du temps dont on dispose.

Responsables : Myriam Zaidi et Isabelle Coulombe

Coût : 200 \$ excluant les frais d'hébergement

Introduction aux mécanismes de l'assurance-emploi

SUR DEMANDE

Cette session de deux jours permet aux participants et aux participantes de bien comprendre les mécanismes d'admissibilité à l'assurance-emploi afin de prendre en charge les dossiers d'assurance-emploi dans les milieux de travail et d'aider leurs membres en cas de perte d'emploi. La formation permet aussi de sensibiliser les participants et les participantes à la nécessité d'agir dans leur milieu de travail et dans leur communauté afin de revendiquer un meilleur régime d'assurance-emploi.

Plus particulièrement, elle permet de se familiariser avec le contenu du cours qui traite, entre autres, des critères d'admissibilité, du calcul du nombre de semaines de prestations, des critères d'exclusion, du calcul déterminant le montant des prestations et de l'effet du travail sur celles-ci et, enfin, du processus de contestation.

Responsable : Jean Binet

Coût : 200 \$ excluant les frais d'hébergement

DROIT DU TRAVAIL

La défense des membres devant les divers tribunaux administratifs constitue une facette incontournable du travail syndical. Avec la judiciarisation de plus en plus importante du monde du travail et de l'action syndicale, les aspects légaux prennent de plus en plus de place dans le travail syndical pour défendre les travailleuses et les travailleurs.

Le bloc de formation proposé ici s'adresse aux militantes et aux militants ainsi qu'aux conseillères syndicales et aux conseillers syndicaux. Il a pour but de leur permettre d'agir avec confiance devant les tribunaux administratifs et de connaître certains aspects juridiques généraux pour mieux remplir leurs devoirs et obligations dans ce vaste domaine qu'est le droit du travail.

Règles de preuve et de procédure

Cette session permet d'apprendre les bases de la procédure ainsi que les règles de preuve en usage dans le domaine du travail et de développer les habiletés nécessaires à la pratique du plaideur ou de la plaideuse.

On y aborde les éléments de procédure devant les divers tribunaux administratifs, comme le tribunal d'arbitrage de griefs ou le Tribunal administratif du travail (TAT). On y expérimente aussi différentes règles de preuve, comme l'objection préliminaire, le fardeau et le degré de preuve, les moyens de preuve, l'interrogatoire et le contre-interrogatoire des témoins ainsi que la plaidoirie.

S'adresse à ceux et celles qui ont comme fonction de plaider des dossiers devant un arbitre de griefs ou devant des tribunaux administratifs.

Exigences particulières : Avoir suivi le cours de base *Le délégué syndical et la déléguée syndicale* ainsi que le cours *Dossier du grief* ou les cours de base en santé et sécurité du travail, le cours *Contestation à la CNESST* ou posséder une formation équivalente

Responsable : Serge Beaulieu avec la collaboration de personnes-ressources

Dates : 14 au 19 mars 2021
En résidence

Coût : 1400 \$

Plaideurs et plaideuses au TAT

Cette session permet d'apprendre les particularités des procédures de recours propres aux lois en santé et sécurité du travail, d'approfondir ses connaissances sur les tendances de la jurisprudence ainsi que de développer des habiletés à plaider devant les tribunaux administratifs en santé et sécurité du travail. On y aborde donc la loi ainsi que la jurisprudence générale sur les thèmes principaux. On se familiarise avec les procédures du Tribunal administratif du travail (TAT) et les particularités liées aux témoins experts. On examine aussi notre relation avec les personnes victimes de lésions professionnelles, etc.

S'adresse à ceux et celles qui ont comme fonction de plaider des dossiers devant le Tribunal administratif du travail en matière de santé et sécurité du travail.

Exigences particulières : Avoir suivi les cours *Réclamation à la CNESST*, *Contestation à la CNESST* ainsi que *Règles de preuve et de procédure* ou son équivalent

Responsable : Serge Beaulieu avec la collaboration de personnes-ressources

Dates : 2 (en soirée) au 7 mai 2021
En résidence

Coût : 1400 \$

Depuis le premier janvier 2020, la subvention de la CNESST ne s'applique plus pour les activités de formation qui visent à soutenir les employeurs ou les travailleurs et les travailleuses dans les différents processus de contestation d'une décision rendue par la CNESST.

Le suivi de la jurisprudence en santé et sécurité du travail

SUR DEMANDE

Le responsable de la thématique sur la santé et la sécurité du travail du service de l'éducation de la FTQ visite plusieurs régions afin de faire le point sur l'état de la jurisprudence du Tribunal administratif du travail (TAT) et des tribunaux supérieurs en matière d'indemnisation des victimes de lésions professionnelles.

Cette session d'une journée s'organise avec chacune des régions. Pour connaître les dates, veuillez-vous informer auprès du bureau de la FTQ de votre région.

Responsable : Serge Beaulieu avec la collaboration de personnes-ressources

Coût : Variable et fixé par le Conseil régional FTQ qui organise la journée de formation. Cependant, le salaire des participants et des participantes est remboursé en fonction de l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST (voir p. 7).

Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs

Le séminaire se veut un lieu d'échanges, de ressourcement et de formation pour les personnes qui plaident les griefs en arbitrage. Ce cours de deux jours permet aux plaideurs et aux plaideuses d'enrichir leurs pratiques en arbitrage en échangeant sur leurs expériences et en prenant connaissance de différents sujets d'actualité reliés à l'arbitrage. Ces sujets sont présentés par des personnes-ressources qui font le point sur l'étude jurisprudentielle et doctrinale des problématiques retenues. Ce séminaire, reconnu par le Barreau du Québec en vertu du Règlement sur la formation continue obligatoire des avocats et par le CRIA/CRHA selon les critères de la formation continue de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés, permet aussi d'approfondir les techniques de travail en arbitrage.

Le contenu détaillé du séminaire est publié vers le mois de mars.

Exigences particulières : Avoir suivi le cours *Règles de preuve et de procédure* et posséder une bonne expérience comme plaideur ou plaideuse en arbitrage

Responsable : Serge Beaulieu

Dates : Printemps 2021

Coût : 200 \$ ou 250 \$ pour les avocats et les avocates membres du Barreau ainsi que pour les conseillers et conseillères en ressources humaines de la CRIA/CRHA qui désirent qu'une attestation de participation leur soit remise, excluant les frais d'hébergement.

4. Le Collège FTQ-Fonds

OUVRIER DE NOUVEAUX HORIZONS

Créé en 1999, le Collège FTQ-Fonds est l'un des moyens dont la FTQ s'est doté pour agir plus efficacement devant les politiques économiques mondialisées qui menacent les droits et les conditions de travail et de vie des travailleurs et des travailleuses comme de l'ensemble de la population. Il a été mis sur pied dans un contexte de mondialisation néolibérale et de mutation économique pour développer un leadership syndical fort et articulé qui donne du poids aux revendications sociales de notre mouvement et qui renforce la présence syndicale dans la société québécoise.

Le Collège fait partie intégrante du projet éducatif de la FTQ. Il repose sur la conviction qu'il faut mettre l'économie au service du social; que la justice, la solidarité et la démocratie sont les fondements d'un monde plus humain. Il est composé de sessions intensives et d'approfondissement. L'environnement du Collège se veut propice à la réflexion, à l'échange et aux débats. Il offre un ressourcement pour se donner un nouvel élan et contrer le sentiment d'impuissance et de défaitisme. Le Collège ouvre aux idées nouvelles, suscite une remise en question des idées reçues et stimule l'élaboration de pistes de solution novatrices et créatives pour répondre aux défis syndicaux actuels.

LES SESSIONS INTENSIVES DE RÉFLEXION ET D'APPROFONDISSEMENT

Les sessions intensives du Collège sont offertes, en alternance, aux personnes élues et aux conseillers et conseillères.

Ces sessions visent à accroître les compétences de leadership des participants et des participantes, tout comme leurs connaissances, pour mieux influencer les transformations sociales, économiques et politiques du Québec. Elles contribuent également à développer leur pensée critique ainsi que leurs habiletés de communication et d'analyse stratégique. Des personnes-ressources issues du milieu universitaire y contribuent en apportant leur expertise sur les principaux enjeux qui touchent les syndicats : renouveau syndical, relations du travail, démocratie et politique, diversité, économie, environnement et mondialisation.

L'expérience du Collège permet de prendre du recul et de repartir avec plus d'énergie et de confiance. Elle offre aux syndicalistes l'occasion de s'outiller pour faire face aux défis complexes du monde actuel.

Une toute nouvelle formule du Collège des conseillers et des conseillères sera offerte à compter de cette année. Visant à faciliter leur participation, cette nouvelle formule comprend six semaines de formation en résidence qui s'étalera sur une période d'une année et demie.

Conseillers et conseillères

Responsables : Isabelle Coulombe et Jean Binet

Dates : 2 février 2020 au 11 juin 2021 – 6 semaines

En résidence : 2 au 7 février 2020, 18 au 23 octobre 2020, 29 novembre au 4 décembre 2020, 21 au 26 février 2021, 11 au 16 avril 2021 et du 6 au 11 juin 2021.

Coût : Aucun. Les frais de séjour sont assumés par le Fonds de solidarité FTQ.

Frais inclus : Les remboursements des salaires (75 %) des conseillères et conseillers syndicaux, exceptionnellement pour la session intensive, tous les repas, les pauses café, l'hébergement et le stationnement.

Frais exclus : frais de déplacement et dépenses personnelles.



Personnes élues

Responsables : Isabelle Coulombe et Jean Binet

Dates : Automne 2021
En résidence

Coût : Aucun. Les frais de séjour sont assumés par le Fonds de solidarité FTQ.

Frais inclus : Les remboursements des salaires (75%), les repas, les pauses café, l'hébergement et le stationnement.

Frais exclus : frais de déplacement et dépenses personnelles



5. Autres activités de formation

Plusieurs activités sont organisées chaque année pour des groupes particuliers. La plupart de ces activités découlent de décisions du Congrès de la FTQ et reviennent à une fréquence régulière. C'est ainsi qu'à chaque année, un camp de formation pour les jeunes est organisé. Tous les deux ans, c'est l'École des femmes qui constitue un arrêt important pour traiter des problématiques et thématiques particulières pour les femmes. Enfin, à la suite d'une résolution de congrès, il a été décidé de tenir aux trois ans un séminaire sur la formation syndicale.

Le camp de formation des jeunes

Ce lac-à-l'épaule de trois jours est un rassemblement annuel auquel sont conviés les jeunes membres de 35 ans et moins de tous les syndicats affiliés de la FTQ. Moment exceptionnel d'échanges, de débats, de conférences et autres, cet événement vise à approfondir des dossiers syndicaux et sociopolitiques au gré de l'actualité et des préoccupations syndicales. Il se veut ultimement un moteur de mobilisation pour les jeunes membres.

Contexte de pandémie oblige, l'évènement aura lieu en ligne cette année. Le Comité des jeunes de la FTQ vous proposera sous peu, trois demi-journées de formation sur des thématiques passionnantes !

Restez à l'affut !

S'adresse aux militantes et aux militants de moins de 35 ans.

Responsable : Rima Chaaban

Dates : Septembre 2020

École des femmes

L'École des femmes de la FTQ est une occasion de formation unique pour les femmes du mouvement syndical. Cette semaine permettra d'explorer plusieurs thématiques, notamment la place des femmes dans la société et dans l'économie québécoise, les défis sociaux, économiques et politiques auxquels elles font face, les stratégies et habiletés de communications, etc. Les participantes seront ainsi amenées à réfléchir à l'importance de leur implication et de leur engagement pour développer une influence dans leur milieu respectif afin de contribuer à la consolidation d'une société prospère et solidaire.

La session de formation est de cinq jours et s'adresse à trois clientèles spécifiques réparties en trois groupes distincts :

- ✗ Groupe 1 – La relève syndicale
- ✗ Groupe 2 – La santé et sécurité du travail
- ✗ Groupe 3 – Le leadership

Exigence particulière :

- ✗ Groupe 1 : Aucune
- ✗ Groupe 2 : Avoir idéalement déjà suivi le cours de base *Introduction à la santé et sécurité du travail*
- ✗ Groupe 3 : Occuper un poste électif

Responsables : Myriam Zaidi et Jessica Olivier-Nault

Dates : À déterminer

Coût : À déterminer

Séminaire sur la formation syndicale

Ce séminaire de deux jours auquel sont conviés les formateurs et les formatrices des syndicats affiliés et des conseils régionaux, de même que les directions syndicales, se veut un lieu d'échange et de formation sur les pratiques de formation syndicale et sur les grands enjeux qui nous interpellent en formation.

Les thématiques du séminaire seront déterminées en cours d'année par le comité d'éducation de la FTQ.

Responsables : Jean Binet, Isabelle Coulombe et le service de l'éducation de la FTQ

Dates : printemps 2022

Coût : À déterminer

Des dates et événements à retenir

Tout au long de l'année, la FTQ et les syndicats affiliés vont souligner des événements ou organiser des activités spéciales sur des thématiques en lien avec nos pratiques syndicales. La liste qui suit présente les principales activités, mais d'autres sont aussi annoncées sur la page d'accueil du ftq.qc.ca, dans la section « Activités ».

Semaine du français

Surveiller les événements prévus pour la semaine du 15 au 19 mars 2021.

Semaine de la relève

Cette semaine est constituée d'activités locales et nationales visant à augmenter la participation syndicale des jeunes. Ces activités peuvent également être un moyen de créer des ponts entre les générations, des ouvertures pour l'inclusion d'un plus grand nombre de jeunes dans les instances syndicales. La prochaine édition aura lieu en avril 2021. Pour plus d'information : ftq.qc.ca/semaine-de-la-releve-syndicale

N'oubliez pas

- ✘ Journée de reconnaissance du travail des délégués sociaux et des déléguées sociales
14 février
- ✘ Journée internationale des droits des femmes
8 mars
- ✘ Jour de deuil national pour les victimes de lésions professionnelles
28 avril
- ✘ Fête internationale des travailleurs et des travailleuses
1^{er} mai
- ✘ Célébrations de la Fierté Montréal
2^e semaine complète d'août
- ✘ Journée internationale de l'alphabétisation
8 septembre
- ✘ Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes
6 décembre

Rencontres annuelles

- ✘ Les membres des comités de francisation
19 mars 2021
- ✘ Le Colloque FTQ en santé et sécurité du travail
Octobre 2020 (En ligne)

Documents audiovisuels et outils vidéo complémentaires

La liste des documents audiovisuels disponibles au service de l'éducation ou au Centre de documentation de la FTQ se trouve sur notre site Internet : formation-syndicale.ftq.qc.ca/documents-audiovisuels/

La liste des outils vidéo complémentaires se trouve également sur le site Internet de la formation syndicale : formation-syndicale.ftq.qc.ca/liste-des-outils-video-complementaires/

Bureaux de la FTQ en région

La liste complète incluant le nom des conseillers régionaux et leur adresse postale se trouve sur notre site Internet : formation-syndicale.ftq.qc.ca/bureaux-regionaux/

Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec

819 762-1354
abitibi-nordqc.ftq.qc.ca

Bas St-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

418 722-8232
bsl-gaspesie.ftq.qc.ca

Côte-Nord

418 962-3551
cotenord.ftq.qc.ca

Estrie

819 562-3922
estrie.ftq.qc.ca

Laurentides – Lanaudière

450 431-6659
ftql-l.ftq.qc.ca

Mauricie et Centre-du-Québec

819 378-4049
mauriciecentreqc.ftq.qc.ca

Montréal

450 926-6200
monteregie.ftq.qc.ca

Montréal métropolitain

514 383-8014
montrealmetro.ftq.qc.ca

Outaouais

819 777-5441
outaouais.ftq.qc.ca

Québec et Chaudière-Appalaches

418 623-8713
quebec-chaudiereappalaches.ftq.qc.ca

Saguenay – Lac-Saint-Jean

418 699-0199
saglac-chibougamauchapais.ftq.qc.ca

Liste des membres du comité d'éducation

Responsables politiques

Denis Bolduc, secrétaire général de la FTQ | 514 383-8000
David Chartrand, vice-président de la FTQ, AIMTA | 514 956-1578
Anouk Collet, vice-présidente de la FTQ, TUAC | 514 326-8822

Le comité d'éducation est composé de l'ensemble des responsables de l'éducation de chaque syndicat et conseils régionaux, des conseillers et des conseillères du service de l'éducation et de la représentante du protocole UQAM.

AFPC — Alliance de la fonction publique du Canada
Isabelle Renaud | 514 875-7100 | renaudi@psac-afpc.com

AIMTA — Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale
Pierre Grenier | 514 956-1578 | pgrenier@aimtadistrict11.org

AMI — Association des manœuvres interprovinciaux
514 381-8780 | ami@ami-ftqc.com

CRFTQE — Conseil régional FTQ Estrie
Mélanie Charest
819 562-3922

CRFTQHdLSJCC — Conseil régional FTQ Haut du Lac-Saint-Jean – Chibougamau-Chapais
Patrick Guay | 418-618-7000

CRFTQM — Conseil régional FTQ Montérégie
Jérémy Dumouchel | 450 374-1285

CRFTQLL — Conseil régional FTQ Laurentides – Lanaudière
Carole-Agnès Desabrais
450 660-4896
cadesabrais@ftq.qc.ca

CRFTQMM — Conseil régional FTQ Montréal métropolitain
Hélène Simard
514 387-3666 poste 2510
hsimard@ftq.qc.ca

CRFTQO — Conseil régional FTQ Outaouais
819 771-4473

CRFTQQCA — Conseil régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches
Dany Harvey | 418 622-4941
dharvey@ftq.qc.ca

CRFTQSLStJCC — Conseil régional FTQ Saguenay – Lac St-Jean
418 699-0199

FIPOE — Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité
Benjamin Otis | 514 385-2051

FNCM — Fraternité nationale des charpentiers-menuisiers
Raphaël Lavoie | 514 374-5871

FTQ-Construction
Pierre Roy | 514 381-7300
proy@ftqconstruction.org

IPFPC — Institut professionnel de la fonction publique du Canada
Robert Tellier | 514 796-7545

MÉTALLOS
Maude Raïche | 514 850-2248
mraiche@metallos.ca

SCFP — Syndicat canadien de la fonction publique
Julie Handfield | 514 384-9681
gtwigg@scfp.ca

SEPB — Syndicat des employés et employés professionnels-les et de bureau
Loïc Breton | 514 522-6511
lbreton@sepb.qc.ca

SPQ — Syndicat des pompiers et pompières du Québec
514 383-4698

SQEES-298 — Syndicat québécois des employés et employés de service
Raymond Phaneuf | 514 727-1696, poste 7103 | r.phaneuf@squees.ca

STTP — Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
Yannick Scott | 514 384-1204
yscott@cupw-sttp.org

Teamsters-Canada
Michel Aubin | 514 645-2500
maubin@teamsters931.org

TUAC — Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce
Nicholas Jean | 514 725-9525 poste 2241
nicholas.jean@tuac501.org

UES-800 — Union des employés et employés de service
Cynthia Gagnier | 514 385-1717
c.gagnier@ues800.org

Unifor
Laurent Lévesque | 514 850-2532
educationquebec@unifor.org

Ce formulaire fait foi de facture.

Titre de la session : _____

Date(s) : _____

Coût : _____

PARTICIPANT – PARTICIPANTE

Nom : _____

Téléphone au travail : _____

Téléphone au domicile / Cellulaire : _____

Courriel ou adresse postale personnelle où nous enverrons votre lettre de confirmation :

Fonction au sein du syndicat ou du Conseil : _____

Avez-vous suivi le(s) cours de base requis (exigences) : Oui Non N/A

Besoin(s) particulier(s) : _____

Allergie(s) / Intolérance(s) / Restriction(s) alimentaire(s)* : _____

**Il est de votre responsabilité de nous aviser de toute allergie, intolérance ou restriction alimentaire avant le début de la formation.*

PAIEMENT

Chèque joint*, postdaté à la date de début de la formation, libellé à l'ordre du **Fonds d'éducation FTQ** :
n° : _____

Informations sur la personne responsable du paiement

Nom : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

**Le paiement doit nous parvenir au moins deux semaines avant le début de la formation.*

AUTORISATION

Nom du syndicat ou du conseil : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Cette fiche doit être signée par la ou le responsable à l'éducation du syndicat ou du conseil régional (voir page 48 dans le programme d'éducation). La liste à jour est aussi disponible sur notre site Internet : formation-syndicale.ftq.qc.ca/membres-du-comite-deducation/. Si personne n'occupe ce poste, la fiche doit être signée par la directrice ou le directeur québécois du syndicat national ou du conseil régional.

Nom : _____

Titre : _____ Date : _____

Signature : _____

Faire parvenir la fiche d'inscription au moins deux semaines avant le début de la session. La confirmation de votre inscription vous sera envoyée environ deux semaines avant la formation.

Par la poste : Service de l'éducation FTQ, 565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3

Par courriel ou télécopieur : Manon Fournier mfournier@ftq.qc.ca | 514 383-8039, Marie-Claude Groulx mcgroulx@ftq.qc.ca | 514 383-8041 ou Nicole Leblanc nleblanc@ftq.qc.ca | 514 383-8000